

Communiqué de presse du Bureau politique du MSR

N° 7068 du jeudi 13 juillet 2017

Prix : 3000 FC

Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

35^{ème} année

Éditeur

GRUPE DE PRESSE



Siège social
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa – RD Congo

La passion d'informer sans passion

Washington promet de nouvelles sanctions

Kinshasa sur le grill

Sommaire

Événement

Le 31 décembre
2017 : nouvelle date
fatidique pour la MP

PAGE 3

Politique

43^e session de
l'APF : Aubin
Minaku passe le
flambeau à
Jacques Chagnon

PAGE 5

Économie

Transco : Course à
1.500 FC ou
hausse des
subventions, l'État
face à un dilemme

PAGE 6

Forum

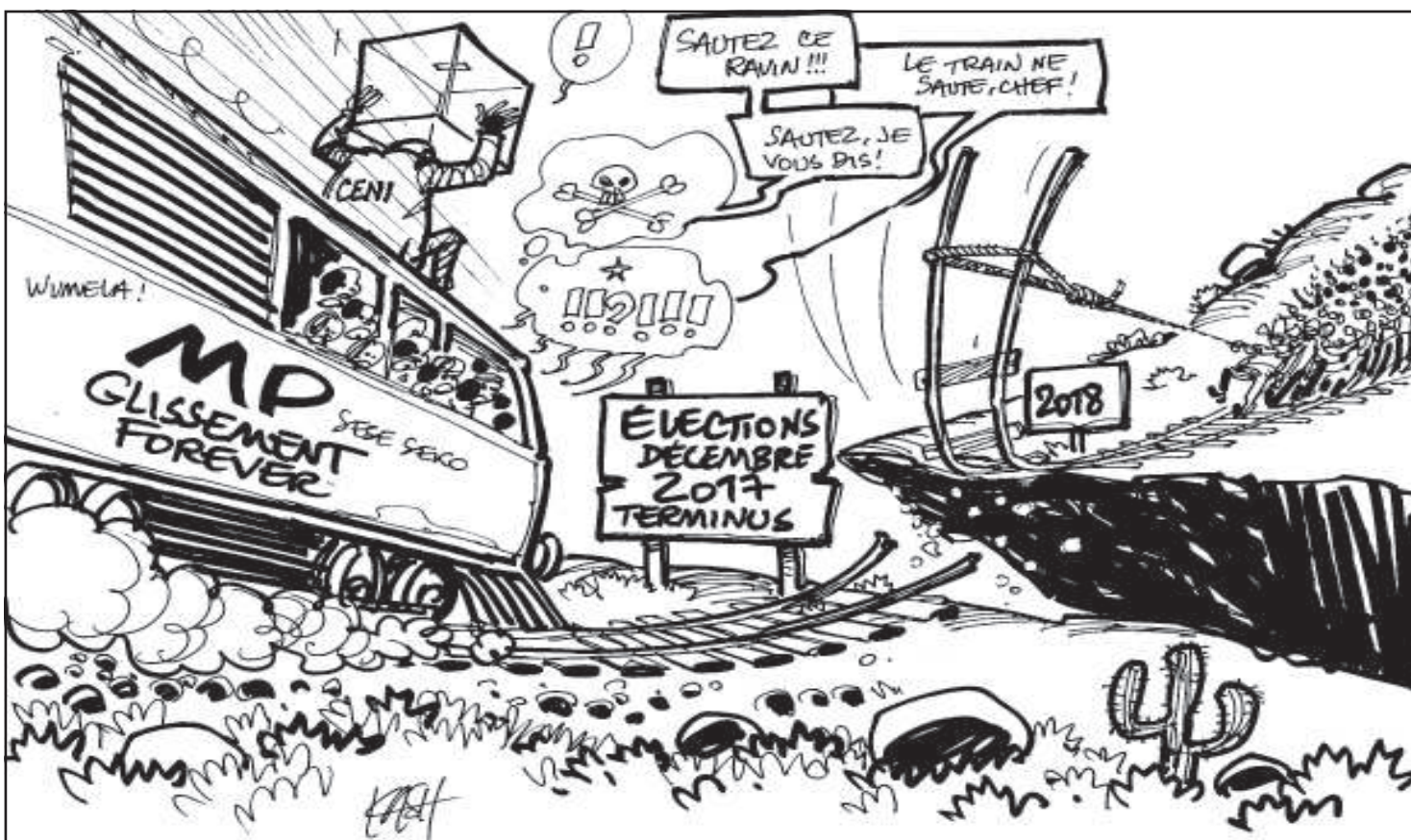
Corneille Nangaa :
« Ma démission
n'est pas à l'ordre
du jour »

PAGE 10

Monde

L'ambassade de
Turquie explique la
structure de
l'organisation FETÖ

PAGE 13



À HAUTE VOIX

Elections ou chaos ?

LE POTENTIEL

La République démocratique du Congo (RDC) traverse l'une des périodes les plus difficiles de son histoire. Alors que les populations congolaises attendent impatiemment l'organisation des élections devant ouvrir la voie à une alternance (Suite à la page 2)

Le gouvernement augmente de 10 Usd le prix du passeport ordinaire

PAGE 6

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHz

La RDC est un patrimoine commun à tous les Congolais

À haute voix

Elections ou chaos ?

(Suite de la page 1)

démocratique du sommet à la base, le régime de Kinshasa s'hasarde à banaliser cette question capitale pour la normalisation de la vie politique.

À six mois de la fin de l'année, rien n'indique que les premières élections, la présidentielle et les législatives nationales et provinciales, vont se tenir. Le président de la République a déjà dit à l'hebdomadaire allemand Der Spiegel, parlant des élections, qu'il n'a rien promis. Au regard de la dernière sortie médiatique du président de la Céni, même la Centrale électorale ne sait pas quand les élections pourront se tenir en RDC.

En tout cas, au regard des dires de Corneille Nangaa, ce n'est pas cette année que les élections seront organisées. Pourtant, l'accord du 31 décembre 2016 a fixé au plus tard le 31 décembre 2017 la tenue des premières élections.

Personne donc ne sait quand les élections seront organisées dans un pays où toutes les institutions à mandat électif sont devenues illégitimes. Souhaite-t-on réellement l'organisation des élections transparentes ou bien prépare-t-on le pays à un chaos ? La question mérite d'être posée surtout en ce moment où les tensions sont vives aussi bien dans la population que dans la classe politique.

Seules les élections peuvent aider à stabiliser la situation politique en RDC. Mais, les institutions publiques en charge de la matérialisation de ce projet semblent trainer les pas. Autant le Parlement ne se presse pas à voter les lois qui permettraient la tenue de ces élections, autant le gouvernement rechigne à débloquent le financement nécessaire pour son organisation encore moins à sécuriser l'ensemble du territoire national. Ne pas s'investir dans l'organisation des élections, c'est préparer le chaos dans un pays aussi fragile que la RDC.

À l'opposition politique – la vraie – non seulement on ne reconnaît pas au président de la Céni le droit de décider seul du report des élections, mais on se prépare à barrer la route à tout projet de bloquer le processus électoral. Ce qui fait craindre que la fin de cette année soit agitée s'il n'y a pas d'élections.

Washington promet de nouvelles sanctions

Kinshasa sur le grill

Washington, Paris et Londres tiennent à la tenue d'élections prévues fin décembre 2017 en RDC. Après la dernière sortie fracassante du président de la Céni, les Etats-Unis n'excluent pas la possibilité de prendre de nouvelles sanctions contre des dirigeants congolais, dont Corneille Nangaa. A moins d'une amende honorable, le pouvoir à Kinshasa serait sur le grill face à une communauté internationale qui a fait bloc pour sauver l'Accord de la Saint-Sylvestre et faciliter l'alternance démocratique dans les meilleurs délais.

LE POTENTIEL

Mardi dernier, le Conseil de sécurité des Nations unies a inscrit dans ses échanges la situation en RDC où le président de la Céni venait d'annoncer urbi et orbi le report sine die des élections prévues préalablement fin décembre 2017, au terme de l'accord politique du 31 décembre 2016.

Dans une interview accordée au magazine Le Point Afrique, Corneille Nangaa s'en dédouane en soutenant qu'il était de sa responsabilité de dire la vérité. Du coup, il renvoie la balle à la classe politique qui doit s'assumer en permettant à la Centrale électorale de réunir tous les préalables en vue des élections sûres et apaisées.

Si le président de la Céni tente de se racheter, vu de l'extérieur, la situation plus qu'explosive de la RDC est décryptée dans tous les sens. Le fait pour le Conseil de sécurité de l'inscrire dans son débat de mardi marque tout l'intérêt que la communauté internationale accorde à la RDC. Membre permanent du Conseil de sécurité, les Etats-Unis ne ratent plus une seule occasion pour mobiliser le monde en vue de mettre au drame qui se vit en permanence en RDC. Washington est suivi dans cette démarche par Paris et le ton est plus que corsé.

PRESSION TOUS AZIMUTS

Mardi, à l'absence de Nikki Haley, représentant des Etats-Unis aux Nations unies, c'est son adjoint, Michele Sison, qui a porté haut la voix de l'administration Trump. Une chose est vraie : Washington ne tolérera pas que la RDC sombre dans le désespoir. Il promet dès lors d'activer toutes les voies diplomatiques pour contraindre le pouvoir en place à Kinshasa à se plier et lever tous les verrous qui blo-

quent le processus électoral.

Convaincu de la présence dans les rangs du pouvoir de différentes forces centrifuges qui ne sont pas inscrites dans la logique des élections, Washington promet de prendre de nouvelles sanctions ciblées contre certains caciques du pouvoir. Sur la ligne de mire de Washington, il y a bien évidemment le président de la Céni dont l'indépendance vis-à-vis du pouvoir est entourée d'un flou artistique.

« Les retards sur les élections ne peuvent pas continuer », a déclaré l'ambassadrice américaine adjointe Michele Sison lors d'une réunion du Conseil sur la crise en RDC. Et de poursuivre en faisant comprendre que « La communauté internationale doit prendre les devants et intensifier la pression non seulement sur le président Kabila et son gouvernement, mais aussi sur la Commission électorale nationale indépendante ».

Sur base des informations fiables recueillies par ses services, la diplomate américaine enjoint la Céni de publier « immédiatement » le calendrier électoral, en levant toute équivoque autour de la date de la présidentielle.

Convaincu que la Céni travaille de connivence avec le pouvoir en place à Kinshasa, le représentant adjoint des Etats-Unis au Conseil de sécurité a indiqué que l'administration Trump se tenait prêt à « prendre des mesures supplémentaires pour sanctionner ceux qui tentent d'entraver la première transition démocratique en RDC ».

Evitant de prendre de court les Nations unies, Washington a demandé plus d'action du Conseil de sécurité en envisageant, notamment « des sanctions ciblées pour réduire la violence en RDC et aider à faire pression sur toutes les parties pour qu'elles jouent un rôle plus

constructif dans l'avancée du pays ».

PARIS ET LONDRES S'ACTIVENT

A l'instar de la Grande-Bretagne, la France pas en reste. Du haut de la tribune des Nations unies, l'ambassadeur de l'Hexagone à New York, François de Lattre, n'a pas donné dans la dentelle en déclarant que « L'Accord de la Saint-Sylvestre constitue la seule feuille de route crédible pour la sortie de crise. C'est pourquoi l'absence de consensus et le blocage systématique dans sa mise en œuvre sont particulièrement préoccupants. Les élections doivent avoir lieu dans moins de six mois et le temps presse ».

C'est que l'axe Bruxelles – Paris – Londres – Washington, incluant également New York, est en ébullition. Le dossier congolais est suivi pas-à-pas. Et rien n'échappe aux grandes puissances, partant des manœuvres dilatoires du pouvoir jusqu'aux élucubrations de la Céni.

En attendant de nouvelles sanctions ciblées, Washington attend voir Kinshasa et la Céni faire un pas décisif dans le sens de garantir les élections, essentiellement la présidentielle pour enfin assister à la première alternance démocratique à la tête de la RDC. Placé sur le grill, Kinshasa n'a d'autre choix que de faire amende honorable en libérant le processus électoral.

LES NATIONS UNIES AUX AGUETS

Devant le Conseil de sécurité, le secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, a déploré mardi la mise en œuvre « largement insuffisante » de l'Accord politique du 31 décembre 2016, censée régir la transition en cours et baliser le chemin vers les élections en RDC.

Il y a six mois, a-t-il rappelé, le second mandat du président de la RDC, Joseph Kabila, arrivait à son terme. Dans ce contexte, la signature de l'Accord du 31 décembre 2016 par tous les acteurs politiques a permis « d'éviter une crise grave ». Il a aussi

noté cet accord « a tracé les contours de la transition en cours », en vue de la tenue d'élections à la fin 2017. Cependant, a-t-il alerté, à moins de 6 mois des élections, « le consensus s'est progressivement effrité ».

Le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, une plateforme réunissant des partis de l'opposition, s'est désolidarisé des arrangements politiques récents destinés à mettre en œuvre l'Accord. Il est à craindre, a-t-il poursuivi, que la mise en place annoncée du Conseil national de suivi de l'Accord (CNSA) souffre également de l'effritement du consensus politique.

Face à cette situation, M. Lacroix a rappelé que le représentant spécial du secrétaire général pour la RDC, Maman Sidikou, et l'envoyé spécial du secrétaire général pour la région des Grands Lacs, Saïd Djinnit, devraient poursuivre leurs bons offices en vue de la bonne mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de l'Accord du 31 décembre 2016.

En dépit du sentiment d'impasse qui prévaut parfois, a estimé le secrétaire général adjoint, l'avancement de l'enregistrement des électeurs dans 24 des 26 provinces de la RDC représente un motif d'encouragement. Selon lui, au 10 juillet 2017, 33 millions d'électeurs ont été enregistrés sur un total de 41 millions attendus par la Céni.

Cependant, a-t-il souligné, les défis sécuritaires dans les provinces du Kasai et du Kasai Central rendent l'enregistrement problématique, de même que les retards enregistrés par la Céni en matière de publication du calendrier électoral et l'incertitude sur le financement des scrutins.

Enfin, a-t-il dit, les récentes déclarations du président de la Céni, concernant l'impossibilité d'organiser des élections d'ici la fin de l'année, constituent un motif supplémentaire de préoccupations. M. Lacroix a par conséquent appelé les acteurs nationaux et internationaux à se mobiliser pour remettre l'Accord du 31 décembre 2016 sur les rails.

Le 31 décembre 2017 : nouvelle date fatidique pour la MP

L'annonce du report des élections au-delà du 31 décembre prochain a provoqué une véritable levée des boucliers aussi bien dans l'opposition qu'au sein de la communauté internationale. Si cette dernière menace Kinshasa avec des nouvelles sanctions ciblées, l'opposition, elle, envisage une transition sans l'actuel président de la République. Après le 19 décembre 2016, le 31 décembre 2017 devient la nouvelle date fatidique pour le régime de Kinshasa.

LE POTENTIEL

La crise politique s'enlise en République démocratique du Congo. L'application sélective de l'Accord du 31 décembre 2016 par le régime de Kinshasa est la cause de la persistance de l'impasse politique actuelle. Visiblement, les velléités de la Majorité présidentielle (MP) de vouloir mettre à l'écart ses adversaires politiques, en l'occurrence le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, ont tourné court.

En torpillant le seul arrangement politique global et inclusif qui pouvait permettre la tenue d'élections dans un délai convenu par tous et dans un climat apaisé, la famille politique du Chef de l'État s'est tiré une balle dans la cheville. Kinshasa est en train d'essuyer un cinglant revers sur tous les plans.

De l'intérieur, la tension est à son comble si bien qu'il suffit d'une étincelle pour que ça implose. Les institutions illégitimes n'ont plus de crédibilité aux yeux d'une écrasante majorité de Congolais.

De l'extérieur, le régime de Kinshasa a perdu toute sa crédibilité et est isolé diplomatiquement par l'essentiel de la communauté internationale. Et ce n'est pas le soutien hypocrite et du reste insignifiant de quelques pays africains à Kinshasa qui peut changer la donne.

Pendant ce temps, la situation de la RDC devient catastrophique. Le régime de Kinshasa ne contrôle plus rien. Le gouvernement Bruno Tshibala, une « entorse » à l'accord

du 31 décembre 2016 selon la Céncó, est dépassé par la crise profonde qui secoue le pays. Surtout, le gouvernement n'est pas en mesure de faire face aux défis de l'heure. Le FMI vient de réserver à Tshibala une fin de non-recevoir sur sa sollicitation d'appuis budgétaires. Il faut au préalable une normalisation de la situation politique, dit-on au FMI.

LE SAPEUR-POMPIER MIS À NU

La RDC doit organiser les premières élections, à savoir la présidentielle, les législatives nationales et provinciales au plus tard le 31 décembre 2017, conformément à l'Accord conclu sous les auspices de la Céncó. Mais, le régime de Kinshasa, obstiné à conserver le pouvoir en marge de cet Accord et de la Constitution, multiplie toutes sortes d'embûches pour retarder le processus électoral. Tantôt, c'est l'argent qui manque, tantôt, c'est l'insécurité dans le Kasai qui retarde les élections.

Le Rassemblement, dans sa déclaration de mardi 11 juillet, accuse expressément le régime de Kinshasa d'attiser l'insécurité dans les provinces de l'Est et de l'espace Kasai pour éviter l'organisation des élections devant permettre l'alternance démocratique du sommet à la base. La propagation des foyers de tension à travers le pays ne procède que du plan machiavélique de la MP de renvoyer aux calendes grecques la tenue d'élections, soutient le Rassemblement.

D'ailleurs, c'est la principale raison qui a poussé le président de la

Commission électorale nationale indépendante (CENI), Corneille Nangaa, à déclarer, le vendredi dernier à Paris, devant l'OIF, l'impossibilité d'organiser les élections cette année. Le patron de la Centrale électorale a justifié le probable report par le retard enregistré dans les opérations d'enrôlement des électeurs dans deux provinces, le Kasai et le Kasai Central, suite à l'insécurité due à l'activisme des militaires.

Cette annonce de report est à la base de la levée des boucliers actuellement au sein de l'Opposition et dans la communauté internationale. Au Rassemblement, le report des élections est considéré comme « une guerre déclarée au peuple congolais » par le régime de Kinshasa. Ainsi, pour l'Opposition congolaise, s'il n'y a pas d'élections au 31 décembre 2017, une « courte transition » de six mois sera envisagée sans la présence du président Joseph Kabila.

« Lorsque nous constaterons au 31 décembre 2017, qu'il n'y a pas eu de présidentielle, nous organiserons une courte transition de six mois maximum sans Joseph Kabila », a déclaré, le mardi 11 juillet lors d'un meeting à Kinshasa, Félix Tshisekedi, président du Rassemblement de l'opposition. Et d'ajouter : « Nous désignerons par consensus une personnalité comme président de la transition (...) mais qui ne peut être candidat à la présidentielle pour conduire le pays aux élections crédibles ». Pour lui, le pouvoir de Kinshasa se sert de l'insécurité dans les provinces du Kivu et du Kasai comme « prétexte » pour être sollicité de « jouer au sapeur-pompier ».

Ainsi donc, la date du 31 décembre 2017 devient la nouvelle échéance fatidique pour le régime de Kinshasa. Dans l'opposition, on me-

nage d'user de moyens pacifiques pour faire échec au plan de la MP d'installer une dictature avec un mandat éternel à la tête de la RDC.

UNE FIN D'ANNÉE AGITÉE ?

Le deuxième et dernier mandat du président Kabila a expiré le 19 décembre 2016. En l'absence de la présidentielle dans le délai constitutionnel l'année dernière, un sursis lui a été accordé dans l'Accord du 31 décembre 2016. « Le chef de l'État reste en fonction jusqu'à l'installation du nouveau président élu ». La MP s'accroche à cette seule disposition de l'accord et fait fi de tout le reste, notamment l'exigence des élections avant fin 2017.

En 2016, ce sont les discussions directes de la Céncó, lancées le 8 décembre, qui ont permis de franchir sans casse la date du 19 décembre. Mais, la MP a craché sur cet accord, traitant même les évêques de tous les noms d'oiseaux. Ainsi, la Céncó a désormais choisi de ne plus assurer ses bons offices. Elle a plutôt levé l'option de former la population au processus électoral de manière à ce qu'elle se prenne en charge contre la « poignée d'individus » qui a pris en otage tout un peuple.

Dès lors, il est à craindre que la MP n'ait pas une voie de sortie de crise face à l'impasse politique actuelle. Avec le Rassemblement qui a rompu tout dialogue avec la MP, les évêques catholiques qui n'entendent plus se faire rouler dans la farine une seconde fois par la MP, la communauté internationale qui est convaincue de la mauvaise foi de Kinshasa, et la population lassée par des dirigeants illégitimes, l'échéance du 31 décembre 2017 risque d'être fatale pour le régime de Kinshasa, soutiennent des observateurs indépendants.

Corneille Nangaa : « Ma démission n'est pas à l'ordre du jour »

C'est officiel : les élections promises par Joseph Kabila sont reportées sine die. Une décision qui interroge l'indépendance de la Ceni. Son président s'explique.

Les élections en République démocratique du Congo sont comme l'horizon : quand on s'en approche, elles s'éloignent. Prévues au plus tard en décembre 2017, après quelques reports, les élections présidentielle et législatives tant attendues seront probablement reportées, a révélé Corneille Nangaa, le président de la Commission nationale électorale indépendante (Ceni). **Raison invoquée ? La situation sécuritaire dans le Kasai, dans le centre du pays, a retardé le coup d'envoi de l'opération d'inscription des électeurs dans cette partie du territoire national. Pour Corneille Nangaa, les scrutins ne pourraient pas avoir lieu dans le plus vaste pays d'Afrique subsaharienne, alors que des millions de personnes attendent encore leur carte d'électeur dans le Kasai où, depuis septembre 2016, des affrontements entre milices locales et forces gouvernementales ont fait près de 3 000 morts, 1,3 million de déplacés internes, et conduit quelque 30 000 Congolais à trouver refuge en Angola voisin.**

Les propos de Corneille Nangaa, en séjour à Paris, ont exacerbé la tension en RDC où sa démission est réclamée dans certains milieux. Cinquante-sept ans après l'accession de leur pays à l'indépendance, les Congolais n'ont jamais assisté à une passation des pouvoirs au sommet de l'État entre un président sortant et un président élu. L'engouement qu'ils manifestent pour

le processus électoral qui se poursuit cahin-caha témoigne de leurs attentes élevées. **Le président Joseph Kabila, dont le second et dernier mandat a expiré en décembre 2016, est accusé d'user de manœuvres dilatoires pour retarder le plus longtemps possible les élections à l'issue desquelles il cédera le pouvoir qu'il occupe depuis 2001. Droit dans ses bottes, Corneille Nangaa se défend de toute connivence avec le pouvoir et clame haut et fort son indépendance, tout en réitérant sa volonté d'organiser des élections crédibles... dès que possible. Il répond aux questions du Point Afrique.**

Le Point Afrique : Pourquoi envisagez-vous un nouveau report des élections attendues en décembre 2017 ?

Corneille Nangaa : Ce report est dû entre autres aux activités préparatoires des élections, la plus importante d'entre elles étant l'inscription des Congolais sur les listes électorales. L'accord de la Saint-Sylvestre (accord conclu le 31/12/2016 sous l'égide des évêques catholiques entre les principaux acteurs politiques pour la

tenue des élections, NDLR) recommande un processus électoral inclusif. Il n'est pas possible d'aller aux élections en laissant de côté une partie du territoire national, le Kasai en l'occurrence. La situation sécuritaire dans cette région ne nous a pas permis d'y lancer l'opération d'enrôlement au même moment que dans les autres provinces. Cette situation a perturbé nos plans. L'inscription des électeurs

(Suite à la page 10)

Crise politique : la MONUSCO tient à des négociations pour une sortie heureuse

Des propos tenus par Corneille Nangaa pour reporter les élections, l'invitation de Félix Tshisekedi à la résistance, des violations en violations des accords, des mesures coercitives prises par l'ONU... Ces points ont fait le menu de la conférence de presse hebdomadaire de la MONUSCO.

MÉDARD MUYAYA

Hier mercredi 13 juillet, le quartier général de la Mission des Nations unies pour la stabilisation du Congo (MONUSCO) a abrité la conférence de presse hebdomadaire.

Théophile Kinda, porte-parole adjoint de la MONUSCO a animé la rencontre avec les professionnels des médias. D'entrée de jeu, il a lu le communiqué de la MONUSCO qui retrace les activités de l'institution sur le terrain. Entre autres événements relevés, il y a la visite de Maman Sidikou dans le Sud-Kivu lundi et mardi derniers. Il est allé témoigner sa compassion aux populations civiles. Environ 80 000 personnes ont été déplacées après les attaques des Mai-Mai contre les positions des FARDC.

Concernant les propos tenus par le président de la centrale électorale, Corneille Nangaa, annonçant le report des élections au-delà de l'année 2017, Théophile Kinda a répondu à cette question sous couvert d'éléments de réponse de Jean-Pierre Lacroix, secrétaire général adjoint de l'ONU en

charge des opérations de maintien de la paix. Réagissant à la déclaration de Nangaa sur l'impossibilité d'organiser les élections à l'échéance du 31 décembre 2017, il a dit devant le Conseil de sécurité : « Les propos de Nangaa constituent un motif supplémentaire de préoccupations », a-t-il indiqué.

Réservé au regard de la réponse de l'UDPS à Nangaa, Théophile Kinda note que la MONUSCO a pris acte des propos tenus par Félix Tshisekedi, président du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, devant les combattants de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Il les a invités à la résistance.

A cet effet, il a fait savoir que les bons offices menés par le chef de la MONUSCO se poursuivent et visent à amener tous les acteurs politiques à se mettre autour d'une table pour l'application effective de l'Accord de la Saint-Sylvestre.

IL FAUT DES SOLUTIONS POLITIQUES

A la même occasion, faisant d'une pierre deux coups, le porte-parole adjoint de la MONUSCO a saisi l'occasion pour dissiper les malentendus sur la mission dévolue à son institution. « La MONUSCO n'a pas de mesures coercitives à prendre. Elle a



Maman Sidikou a convié la classe politique à l'application stricte de l'Accord du 31 décembre 2016

pour mission d'accompagner, de conseiller les acteurs politiques pour une issue heureuse du processus électoral en cours. La MONUSCO œuvre pour des solutions politiques et pacifiques sans lesquelles on ne va pas avancer », a-t-il martelé.

Le porte-parole adjoint de la MONUSCO rappelle que, dans sa déclaration du 1^{er} juillet, Maman Sidikou a convié la classe politique à l'application stricte de l'Accord du 31 décembre 2016. Il a insisté sur la publication du calendrier électoral de manière à rassurer tout le monde. Il estime que les uns et les autres doivent s'impliquer à la matérialisation de cet accord qui consacre les élections à

l'échéance du 31 décembre 2017. Il est vrai que l'application de l'accord est lente mais la MONUSCO demande aux acteurs politiques de privilégier l'intérêt supérieur de la nation.

Quant au retrait des éléments de la MONUSCO de Walikale, Théophile Kinda a précisé qu'il ne s'agit pas pour la mission d'abandonner la population locale. La MONUSCO continue à assurer la protection des populations civiles conformément à la Convention du 28 janvier 2017 signée entre la MONUSCO et les FARDC. La MONUSCO veut changer sa tactique opérationnelle afin que ses troupes soient mobiles et flexibles dans les interventions sur les lieux affectés.

Cinq questions à Vincent Lukanda (*)

1. Pourquoi l'AIEA a-t-il choisi la République démocratique du Congo pour abriter la formation sur la gestion des cycles de vie en uranium ?

C'est dans le cadre de la coopération technique avec l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA) que nous avons organisé le cours de recyclage en faveur des pays membres, dans plusieurs domaines, notamment la gestion d'uranium. Puisque notre pays (la République démocratique du Congo) est l'une des nations qui regorge des agissements d'uranium et que nous sommes concernés par ces problèmes. L'AIEA a estimé que notre pays puisse abriter cette formation sur le management (gestion) des cycles d'uranium dans notre pays. Et, cette réunion est une formation accélérée en faveur des pays membres ayant des agissements en uranium en Afrique. Comme c'est un cours régional, nous avons jugé bon non seulement de former, mais éga-

lement d'informer les membres représentés sur la gestion de cycle d'uranium.

2. Quel a été l'apport de ces assises ?

C'est très important pour nous, parce que c'est une occasion propice visant non seulement d'échanger entre africains, c'est-à-dire les pays qui sont concernés, mais aussi de partager l'expérience. Car, l'expert qui a été envoyé, c'est un Sud-Africain. Donc, ce dernier était venu en vue de former et d'informer les Africains. Donc, c'est un forum d'échanges très important pour nous, du fait que cela nous permettra de nous donner des idées. En fait, l'uranium, c'est un minerai stratégique qui nous permet de résoudre les problèmes énergétiques de notre pays.

3. Quelle méthode que vous avez adoptée pour la réussite de cette formation ?

La plupart des pays participant à ce cours ont des projets d'électricité où vous consi-



taterez qu'on arrivera à appliquer le nucléaire dans la production de l'électricité via l'uranium. C'est très important, dans la mesure où il s'agit d'une méthode indépendante des aléas climatiques. Ce qui fait que même la problématique de chute d'eau ou de manque d'eau ne se pose pas dans de tel système. Malgré la grande ressource hydroélectrique dont dispose la République démocratique du Congo, il est indispensable qu'on puisse penser à utiliser aussi la ressource en uranium dans la production. De ce fait, c'est une ressource complé-

mentaire qui est très efficace, vu qu'elle n'est pas touchée par les aléas de changement climatique. Il faut y penser, car c'est un plus.

4. Quels sont les résultats obtenus par votre institution qui est le CREN-K ?

Il faut savoir qu'aujourd'hui l'énergie nucléaire contribue normalement au développement socioéconomique dans notre pays. Raison pour laquelle le CGEA a enregistré des avancées très significatives dans les différents domaines, entre autres, l'agronomie, les sciences et techniques appliquées, la chimie et la physique ainsi que les sciences de la vie. Cela a contribué également à la protection de la santé de la population, au développement de la biotechnologie, au développement de l'industrie et la préservation de l'environnement. Donc, le CREN-K est une institution chargée d'effectuer, de promouvoir et de coordonner les recherches scientifiques et technologiques dans

les divers domaines de la science. L'énergie nucléaire assure, par ailleurs, la protection des personnes et des biens contre les dangers pouvant résulter de l'utilisation des rayonnements.

5. Quelle est la mission de CREN-K/CGEA ?

Le CREN-K s'assigne la mission de promouvoir, de coordonner et d'effectuer des recherches scientifiques et technologiques dans les divers domaines de la science et de l'industrie. Il assure aussi la protection des personnes et des biens contre les dangers pouvant résulter de l'utilisation des rayonnements ionisants. Donc, notre institution joue un rôle important, dans la mesure où elle résout les problèmes auxquels la population fait face.

PROPOS RECUEILLIS
PAR HERVÉ NTUMBA

(*) Commissaire général à l'énergie atomique au Centre régional d'études nucléaires de Kinshasa (CREN-K)

43^e session de l'APF : Aubin Minaku passe le flambeau à Jacques Chagnon

La 43^e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), tenue au Luxembourg est marquée par le cinquantenaire de l'APF et l'accession de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) à la présidence de cette organisation.

PITSHOU MULUMBA

La 43^e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), tenue au Luxembourg du 6 au 11 juillet, a débouché sur le passage de flambeau de commandement entre Aubin Minaku, président de l'Assemblée nationale de la RDC et Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec.

Ce dernier qui accède à ce poste électif pour une durée de deux ans, a décidé de placer son mandat sur un thème rassembleur, celui du numérique. « J'ai choisi de présenter un plan de la présidence, une première pour l'APF. Ce document fédérateur permettra, je l'espère, de rassembler les efforts des membres autour de cette thématique cruciale », explique-t-il.

M. Chagnon ajoute que, lorsqu'est venu le temps de réfléchir sur quel sujet porterait sa présidence, le numérique lui est apparu incontournable. « Les nombreux outils numériques ont bouleversé l'espace dans lequel nous vivons, créant même ce que plusieurs experts ont appelé une 4^{ème} révolution industrielle : la révolution numérique. Celle-ci amène de nombreux défis auxquels doivent faire face les législateurs de l'espace francophone, dont la cyber-sécurité, la place du français sur la toile ainsi que



En avant-plan (à droite), le président sortant de l'APF, A. Minaku à l'ouverture 43^{ème} session à Luxembourg

l'offre numérique éducative et culturelle. Cette approche a aussi l'intérêt de nous propulser dans la nouvelle économie la plus susceptible de combattre le chômage et la pauvreté dont beaucoup de nos membres sont affligés ».

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie a été créée en 1967, ce qui fait d'elle la première instance internationale de la Francophonie à avoir vu le jour. Elle a célébré donc ses cinquante ans d'existence cette

année. Depuis 1993, elle est également l'Assemblée consultative de la Francophonie et représente ainsi le lien démocratique entre les gouvernements et les peuples de l'espace francophone.

RETOUR AUX SOURCES POUR L'APF

Le Québec occupe une place de choix au sein de cette organisation d'envergure, puisqu'il en est membre à part entière depuis 1975. Présider

l'APF représente une occasion inégale de faire rayonner le Québec à l'international.

Cette responsabilité permettra de faire davantage connaître les domaines d'expertise de la société québécoise en plus de partager ses valeurs fondamentales, dont la démocratie, la paix et la justice. Présider l'APF dans les deux prochaines années sera donc pour le Québec une charge supplémentaire et une grande responsabilité. Le président Chagnon annonce qu'il compte faire rayonner les valeurs d'ouverture et de tolérance qui sont le ciment de la société démocratique.

Retour aux sources pour l'APF accueillie au Luxembourg sur son lieu de naissance. Il y a 50 ans 21 pays fondent l'association des parlementaires de langue française, concrétisant une proposition faite à l'origine par Léopold Sedar Senghor, président du Sénégal pour pousser les gouvernements à aller de l'avant sous l'impulsion des élus francophones.

L'APF regroupe désormais 83 sections venues de cinq continents, des présidents des Parlements nationaux et régionaux, avec des ambitions plus larges.

Pour le président sortant de l'APF, Aubin Minaku qui est président de l'Assemblée nationale de la RDC, la Francophonie ne devra plus se cloîtrer aux questions de la langue ; mais bien n'au-delà. « Nous sommes appelés à militer en faveur d'une francophonie économique, d'une francophonie sociale. Il n'est pas seulement question de la culture, de la langue. Il n'est pas seulement question d'évoquer des préoccupations politiques, démocratiques et électorales », a-t-il indiqué.

Communiqué de presse du Bureau politique du MSR

Ce 11 juillet 2017 sous la direction de son président national, le camarade Pierre Lumbi Okongo, le Bureau politique du MSR s'est réuni à son siège national de Kinshasa.

L'ordre du jour a porté essentiellement sur la déclaration faite à Paris par le président de la CENI, Monsieur Corneille Nangaa, faisant allusion à l'impossibilité d'organiser les élections au plus tard le 31 décembre conformément à l'accord de la Saint-Sylvestre.

A ce sujet, les membres du Bureau Politique ont déploré l'usurpation de pouvoir et l'arrogance dont a fait montre Monsieur Nangaa, qui conformément à l'accord précité, n'est nullement habilité à décider seul sur les conditions de report des élections.

Ils ont stigmatisé le choix intentionnel et malveillant de Monsieur Nangaa de faire sa déclaration à l'étranger, devant l'OIF dans l'ignorance totale de parties signataires de l'accord.

En outre les membres du Bureau Politique du MSR au regard de l'évolution générale du processus électoral en cours, observent le manque d'engagement de Monsieur Nangaa, président de la Ceni concernant la présentation du calendrier électoral pourtant exigé par les principales parties prenantes à l'accord que par la Communauté internationale.

Ainsi ont-ils dénoncé la lenteur voulue, observée

dans le déroulement des opérations d'enrôlement en cours, traduisant clairement la volonté manifeste de prolonger le processus électoral, mieux de l'anéantir totalement.

En ce qui concerne le prétexte de l'insécurité dans le Grand Kasai, au fin de justifier le retardement du processus électoral, il s'avère que toutes les sources dignes de foi font état d'une situation apaisée dans le Grand Kasai, à même de permettre l'enrôlement des électeurs dans cet espace au même titre que récemment, s'y sont déroulés paisiblement et totalement les examens d'Etat.

De ce qui précède, les membres du Bureau Politique mettent en garde Monsieur Nangaa, président de la CENI et les tireurs des ficelles qui instrumentalisent la CENI, sur les conséquences qui vont découler de leur stratégie machiavélique contre la volonté du peuple.

En conséquence, le MSR se réserve le droit de faire échec à tout individu ou groupe d'individus qui prend le pouvoir par la force ou qui l'exerce en violation des dispositions constitutionnelles (Art.64).

Fait à Kinshasa, le 12 juillet 2017

Pour le Bureau politique du MSR

Le porte-parole adjoint
Sylvain Delma Mbo

Le gouvernement augmente de 10 Usd le prix du passeport ordinaire

Le peuple congolais n'est pas encore au bout de ses peines. Alors qu'il voit chaque jour qui passe son pouvoir d'achat s'amenuiser, le gouvernement a décidé de le sevrer davantage, en augmentant de 10 Usd le prix du passeport ordinaire qui passe de 185 Usd à 195 Usd.

Pour faire face à la grogne des fonctionnaires de l'administration des Affaires étrangères, le chef de la diplomatie, Léonard She Okitundu, a décidé, par un arrêté signé le 13 juin 2017, d'augmenter de 10 Usd le prix du passeport. Celui-ci passe de 185 dollars américains à 195 USD. L'arrêté en question parle de l'« instauration d'un bonus de 10 USD sur la délivrance du passeport ordinaire en RDC ». Mais, dans les milieux du personnel des Affaires étrangères, on injecte ce supplément dans une nouvelle rubrique, dénommée « frais techniques d'impression ».

« Ce montant est perçu à la capture, sur quittance, en sus du coût pour l'établissement du passeport ordinaire biométrique. [...] Les fonds perçus sont versés dans un compte de ministère des Affaires étrangères ouvert à cette fin dans une banque commerciale », précise l'arrêté précité à ses articles 1^{er} et 2.

La clé de répartition de ces fonds à percevoir pour « garantir la paix sociale au sein de l'administration » accorde 80% à la motivation du personnel, 5% au cabinet du mi-

nistre des Affaires étrangères, 5% au secrétariat général, 5% à la caisse sociale des agents des Affaires étrangères, 4% à l'appui aux directions au prorata de leur personnel et 1 % aux agents de sécurité et de nettoyage.

Certains observateurs estiment qu'en lieu et place de ce réajustement, du reste injustifié, le gouvernement devrait plutôt exiger la révision du contrat de Semlex, société ayant le monopole dans l'impression des passeports de la RDC. Ce qui, pensent-ils, allait dégager une marge nécessaire pour calmer les tensions sociales dans les rangs des fonctionnaires des Affaires étrangères. « Faire supporter cette charge aux demandeurs des passeports, c'est excessif. Surtout que le passeport congolais est l'un des plus chers au monde et dans un contexte où le peuple se plaint de la baisse de son pouvoir d'achat », a indiqué un analyste qui a requis l'anonymat.

Selon les termes de l'arrêté pris par Leonard She Okitundu, cette décision est l'aboutissement des conclusions des experts de la commission interministérielle des Affaires étrangères, Budget et Finances, approuvées par les ministres des secteurs précités, y compris celui de la Fonction publique et un délégué du Premier ministre.

L'arrêté ministériel en vigueur instaure une commission ad hoc composée de sept délégués pour assurer



le suivi. Un message a été transmis aux ambassadeurs et consuls généraux de la RDC à travers le monde avec instructions formelles, notamment celle d'appliquer cette augmentation dès la réception de l'information.

Si cet arrêté apporte une solution aux revendications des agents et cadres de l'administration des Affaires étrangères, contenues dans leur cahier des charges, il alourdit cependant inutilement le prix du passeport congolais, l'un des plus onéreux au monde.

En refusant de s'attaquer à Semlex, le vice-Premier ministre des Affaires étrangères a étalé au grand jour son incapacité à faire toute la

lumière sur ce contrat entouré d'une opacité étonnante. Il y a quelques jours, un journal belge a révélé les dessous de cartes de ce contrat dans lequel la République ne récupère qu'une portion sur les 185 Usd, ancien prix d'un passeport ordinaire congolais.

Ce contrat étant verrouillé de toutes parts, le gouvernement n'a trouvé mieux que de se décharger sur les pauvres Congolais qui devront déboursier 10 Usd de plus pour obtenir un passeport ordinaire déjà onéreux. On est bien en face d'une escroquerie institutionnalisée qui ne dit pas son nom.

LP

Transco : course à 1.500 FC ou hausse des subventions, l'État face à un dilemme

Le gouvernement central est appelé à faire un choix cornélien entre « consentir à une augmentation du prix social de 500 Fc à 1 500 Fc » et « augmenter la subvention pour compenser 40% des pertes que subissent la société à cause de la dépréciation de la monnaie nationale ». L'une de ces options permettra notamment à Transco de réajuster les salaires de son personnel jusque-là appliqués au taux de 975 CDF le Dollar US.

Les agents de Transco en ont marre de subir la perte de leur pouvoir d'achat d'environ 40% chaque fois qu'ils sont rémunérés suite à la dépréciation du Franc congolais. Ils l'ont réaffirmé au président du Conseil d'administration, Rémy Kachoko lors de l'Assemblée générale tenue samedi dernier à Kinshasa.

Il est évident que la dépréciation de la monnaie nationale face au Dollar américain a perturbé l'activité financière de Transco dans un contexte où les recettes mensuelles sont restées les mêmes, mais dévaluées, créant ainsi un déficit par rapport à la couverture des charges courantes exceptée la subvention en carburant.

Conséquence, le prix social de



500 Fc fixé par l'État depuis 2013 pour la course, quelle que soit la distance et en dépit des embouteillages, du mauvais état de la voirie et des passagers non payants, devient désuet. Ce qui nécessite une solution alternative.

À en croire le PCA, sur le chiffre

d'affaire qui a avoisiné les 2,4 milliards de CDF (qui équivalent actuellement à 1 300 000 USD à cause de la dépréciation), les pertes mensuelles sont d'à peu près 700 000 USD par rapport aux recettes. « Malgré toutes ces turbulences, les salaires sont payés et à temps », a précisé Rémy

Kachoko.

Et d'indiquer, à titre illustratif, qu'au mois de Mai 2017, le rapport mensuel – disponible sur le site www.transco-rdc.cd – rapporte que sur les 2 239 292 750,00 CDF de recettes, les charges de TRANSCO ont été réparties de la manière suivantes : les charges du personnel sont la rubrique la plus importante dans la structure des charges, car elle représente 37,30% des charges mensuelles au cours de la période considérée, soit CDF 1 863 555 016,76. Les achats et variation de stock et les dotations aux amortissements prennent respectivement 33,78% et 21,07% soit CDF 1 687 500 572,65 et 1 052 700 497,73. Le reste des charges représentent des faibles valeurs inférieures à 2% pour chacune.

Selon la société TRANSCO, toutes les options possibles ont été déjà soumises aux décideurs. La balle est donc dans le camp du Gouvernement qui devra choisir la solution durable qui sauverait cette entreprise de transport public de la faillite comme ses prédécesseurs. Les prochaines heures nous en diront plus !

LP/ZOOM éco

Journée mondiale de la population

La planification familiale, un impératif pour l'émergence de la RDC

Si la RDC veut se développer sur le plan socioéconomique, elle doit, entre autres, diminuer le taux des naissances et améliorer le capital humain des jeunes.

DONATIEN NGANDU MUPOMPA

Mardi 11 juillet, la Journée mondiale de la population a été célébrée à l'Immeuble du gouvernement par le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) en présence des sénateurs, des députés, des membres du gouvernement de la République démocratique du Congo, des représentants des missions et corps diplomatiques ; des chefs d'agences du Système des Nations unies et des organisations des jeunes.

Avant de déclarer ouvertes les activités, M. Joseph Kapiaka, ministre d'Etat en charge de l'Economie venu représenter le ministre du Plan, a dit que cette journée a pour objectif d'attirer l'attention des gouvernants et des gouvernés pour l'amélioration du bien-être de la population. Il a dit que la planification familiale sensibilise la population qui reste la plus précieuse ressource pour le développement de la nation. Il a fait savoir que le volume de la population congolaise continue à connaître un accroissement inquiétant, et qu'elle triple tous les 30 ans. Il a relevé que la RDC est l'un des pays qui, en 1980, a compris l'im-



portance de la planification familiale. C'est ainsi qu'elle a mis en place un service naissances désirables.

Il a souligné que les programmes mis en place par le ministère de la Santé sont encourageantes, mais si des dispositions adéquates ne sont pas prises dans les meilleurs délais, la situation familiale pourrait devenir médiocre, voire pire. Dans son allocution, M. Keita Ohashi, représentant a.i de l'UNFPA en RDC, a déclaré qu'en ce jour de célébration de la Journée mondiale de la population 2017, le thème choisi « *Planification familiale : autonomisation des populations et développement des nations* », se situe au cœur du mandat du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA). Parlant de la RDC, il a dit que le taux de prévalence contraceptive est très faible (8%) et les be-

soins non satisfaits en PF élevés (28%). Aussi, dans le PNSD (Plan national stratégique de développement) en cours d'élaboration, la vision du gouvernement sur le trajet à suivre pour atteindre l'émergence, la baisse de la fécondité – qui est tributaire de la planification familiale – est reconnu comme un facteur favorisant et un des premiers défis à relever par le pays.

LE TAUX DE PRÉVALENCE CONTRACEPTIVE TRÈS FAIBLE

L'UNFPA et les autres partenaires techniques et financiers appuient les efforts du gouvernement pour la promotion de l'utilisation de la planification familiale, à savoir : l'engagement politique de haut niveau, voire l'allocation d'un million de dollars pour l'achat des contraceptifs. Il a déclaré

: « C'est ici le lieu de féliciter le gouvernement pour ce geste et saisir l'opportunité pour encourager la création d'une ligne budgétaire au niveau du Ministère de la Santé publique, destinée à l'achat, au stockage et à la distribution des contraceptifs jusqu'aux derniers utilisateurs. Je salue par la même occasion les contributions des donateurs de l'UNFPA qui nous permettent de réaliser des interventions en faveur de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale, y inclus la planification familiale ».

En cette journée de célébration de la JMP, l'UNFPA a renouvelé son engagement à appuyer les activités visant à promouvoir la planification familiale, en vue de l'atteinte du dividende démographique et de l'émergence de la République démocratique du Congo.

Dernier à prendre la parole, le professeur Mangalu Mobhe José, consultant nationale de l'UNFPA, a démontré à l'assistance comment la planification familiale peut aider à pousser le développement de la République démocratique du Congo. Il a dit que la planification familiale constitue un droit pour le mari comme pour l'épouse. Les individus ont donc le droit de décider quand ils veulent fonder une famille.

Selon lui, si la RDC veut atteindre son émergence, elle doit diminuer le taux des naissances et améliorer le capital humain des jeunes.

Sous-nutrition en RDC

Plus de 700 000 décès d'enfants enregistrés au cours de cinq dernières années

VÉRON K.

Le rapport de l'étude sur le coût de la faim lancé le 7 juillet dernier révèle qu'en RDC on estime qu'il y a eu 729.160 décès d'enfants directement associés à la sous-nutrition. Ces décès représentent 31,5% de tous les cas de mortalité infantile pendant cette période. Ainsi, il est évident que la sous-nutrition exacerbe de façon significative les taux de mortalité infantile et limite la capacité du pays à atteindre les objectifs de développement, en particulier l'objectif de réduction de la mortalité infantile.

Ces taux historiques de mortalité ont également un impact sur la productivité nationale. Le modèle estime que l'équivalent de 7,5 % de la population actuelle en âge de travailler a été perdu en raison des conséquences de la sous-nutrition dues aux taux élevés de mortalité infantile. Il s'agit de 2.852.040 personnes qui seraient âgées de 15 à 64 ans et qui auraient pu faire partie de la population en âge de travailler au



pays. L'impact de cette perte sur la population active est difficile à déterminer en raison de la combinaison de facteurs que la densité de population a sur la croissance économique, la structure du marché du travail et les opportunités contextuelles.

Néanmoins, afin d'estimer l'impact économique de la mortalité infantile dans la partie «productivité» de ce rapport, le modèle a développé une estimation de la valeur des

heures de travail perdues, en tenant compte de la contribution économique moyenne par niveau d'éducation ou encore la structure de la main-d'œuvre.

ESTIMATION DES COÛTS PUBLICS ET PRIVÉS DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Selon ce rapport, le traitement de la sous-nutrition et des maladies connexes est un coût critique et ré-

current pour le système de santé. Le traitement d'un enfant souffrant d'une insuffisance pondérale grave, par exemple, nécessite un protocole complet. Le coût économique et financier de la prise en charge d'un épisode de maladie est souvent accru par le manque d'efficacité lorsque ces cas sont traités sans soins appropriés fournis par un professionnel de santé ou en l'absence d'accès aux services de santé adéquats. Ces coûts génèrent un fardeau important non seulement par le secteur public, mais aussi et surtout pour la société dans son ensemble.

Intervenant, au nom de la Commission de l'Union africaine, lors de la cérémonie du lancement de ce rapport, Dr. Margaret Aglama Anyetei a indiqué que son organisation apprécie également l'engagement du gouvernement de la RDC et de tous les partenaires pour la réalisation de l'étude sur le « Coût de la faim en Afrique » et la mise disposition des ressources, de l'expertise et ses données nationales requises disponibles.

Meurtre à Bunia du journaliste Innocent Banga Karaba de la RTNC

Ce confrère est le deuxième à être sauvagement abattu par des inconnus en moins de cinq ans au chef-lieu de la province de l'Ituri.

DONATIEN NGANDU MUPOMPA

Hier mercredi 12 juillet, le journaliste Innocent Banga Karaba de la Radio-Télévision Nationale Congolaise (RTNC), a été abattu vers 4 heures du matin à son domicile par un inconnu à Bunia, chef-lieu de la province de l'Ituri, rapporte Radio Okapi. Selon ses collègues, ce dernier était programmé pour la présentation du journal parlé d'hier mercredi à 6h30'. C'est lorsqu'il s'apprêtait à se rendre à la radio qu'un inconnu lui a asséné un coup de pilon à la nuque, juste au moment où il revenait des lieux d'aisance. Le tueur s'est enfui sans être identifié. Acheminé dans une structure de santé de Bunia, le journaliste a rendu l'âme quelques minutes après.

C'est ainsi que dans la matinée d'hier, les journalistes ont organisé une marche de protestation dans les rues de Bunia sous l'encadrement de la police. Marche qui a eu comme point de chute le gouvernorat de la Province. Ces professionnels des médias ont été reçus par le vice-gouverneur qui a promis d'ouvrir des enquêtes sérieuses, afin de mettre la main sur le criminel.

De son côté, le président intérimaire de l'Union nationale de la presse congolaise (UNPC) en Ituri a décrété le même mercredi une journée sans médias à Bunia. Les journalistes de Bunia rappellent qu'Innocent Banga



Manifestation des journalistes en protestation contre l'assassinat d'un confrère de la RTNC à Bunia le 12 juillet 2017.
Radio Okapi/ Ph. Sadiki Abubakar

Karaba est le deuxième journaliste de Bunia à être sauvagement abattu par des inconnus à moins de cinq ans.

GUYLAIN CHANJABO RETROUVÉ MORT DANS UNE RIVIÈRE

Un autre journaliste, Guylain Chanjabo, de la Radio Canal Révélation de Bunia avait été retrouvé mort le 17 mai 2013 dans la rivière Ngezi, située à 5 km du centre-ville de Bunia. Les personnes qui avaient découvert le corps avaient alerté le chef de quartier et la police. Une foule de curieux en pleurs s'était attournée à l'endroit où le corps a été découvert. Il faudrait relever que le journaliste était porté disparu depuis douze jours.

Informés, les proches et la famille de Guylain Chanjabo avaient accouru sur le lieu et avaient identifié le journaliste. M. Rustique Avo Eka, commissaire de district assistant de l'Ituri, avait déclaré à ce sujet : « Je suis décontenancé de la méchanceté. Nous venons de découvrir le corps en putréfaction du journaliste Guylain Chanjabo que nous venons retrouver dans la rivière Ngezi. Le corps est

en putréfaction. C'est écorché. Le visage enflé. J'ai fait venir les médecins. Ils sont formels que notre journaliste a été étranglé ».

Le journaliste avait été enterré dans une fosse creusée à proximité de la rivière. Car l'état de décomposition de son corps ne pouvait pas permettre de l'emmener plus loin, avaient fait savoir des membres de la Croix Rouge qui l'avaient inhumé.

Dans un communiqué publié quelques heures après la découverte du corps, l'ONG de défense des droits de journalistes Freedom for journalist (FFJ) avait exigé l'ouverture d'une enquête « pour établir la responsabilité et punir le ou les auteurs intellectuels et matériels du meurtre ».

Le corps de Guylain Chanjabo avait été découvert au lendemain de la marche de protestation de ses confrères dans la ville de Bunia.

Ces journalistes avaient parcouru une dizaine de kilomètres à pied, portant des calicots et criant : « Rendez-nous Guylain », « Où est Guylain? ». Ils avaient décrété une journée sans presse pour réclamer la libération de leur confrère.

Révoqué par Grand Hôtel, un agent réclame la résiliation de l'acte transactionnel

DONATIEN NGANDU MUPOMPA

Hier mercredi 12 juillet, parmi les affaires qui figuraient à l'extrait du rôle civile du tribunal de Grande instance de Kinshasa/Gombe, il y a eu dans la chambre IV le dossier inscrit sous le RC 14.572. Affaire qui oppose M. Mpongo wa Mpongo à son ancien employeur qu'est Grand Hôtel du Congo.

Dans cette cause, la partie demanderesse argue qu'au regard de la loi, toute erreur de calcul dans une transaction doit être réparée. Son conseil a fait remarquer que l'acte transactionnel du 3 octobre 2011 portant paiement de décompte final conclu entre son client Mpongo wa Mpongo et la société Grand Hôtel représentée par ses avocats, est entaché d'une erreur sur le calcul réalisé par l'inspecteur du Travail.

Selon cet avocat, son requérant a droit à un décompte final de 106.504 dollars américains, mais non

11.034 dollars américains tel que contenu dans l'acte transactionnel attaqué. En outre, le conseil de la partie demanderesse a fait remarquer que la transaction peut aussi être annulée dans le cas où il y a dol. C'est ainsi qu'il a dit que l'acte transactionnel évoqué ci-haut est également entaché du dol ou tromperie lié aux années d'ancienneté de son client.

Car, a-t-il soutenu, l'acte transactionnel en question renseigne que son client a été engagé au sein de la société Grand Hôtel le 30 octobre 2006, alors que réellement il en avait été depuis le 20 mars 2000.

Pour le conseil de la partie demanderesse donc, cette tromperie ou dol a produit comme conséquence la réduction du montant de décompte final à allouer à son client. Cela, du fait que la société Grand Hôtel a eu à sa manière à calculer ledit compte sur base d'une ancienneté de 4 ans, au lieu de 10 ans qu'il a passés cette société. C'est-à-dire depuis le 20 mars

2000, date de l'engagement de son client, jusqu'au 11 octobre 2016, date de la résiliation de son contrat de travail. Il a fait remarquer que sans ces manœuvres frauduleuses de la société Grand Hôtel, le décompte final de son client n'allait pas être réduit jusqu'au montant de 11.034 américains tel que contenu dans l'acte transactionnel, contrairement au montant de 106.504 dollars américains calculé par l'inspecteur du Travail.

Par conséquent, il demande au tribunal d'annuler l'acte transactionnel du 3 octobre 2011 pour dol. Et aussi, de condamner la société Grand Hôtel au paiement des dommages et intérêts de l'ordre de 800.000 dollars américains équivalant en francs congolais pour tous les préjudices subis par son client. Et enfin, de mettre les frais et dépens de l'instance à sa charge.

Mais à l'audience d'hier, la partie défenderesse a sollicité un report pour les plaidoiries. L'audience a donc été renvoyée au 2 août 2017.

Ex-Katanga : les magistrats dans des conditions de travail précaires

Les magistrats et le personnel de l'ordre judiciaire affectés dans les provinces issues de l'ancien Katanga travaillent dans des conditions précaires, a affirmé le mardi 11 juillet 2017 le premier président de la Cour d'appel de Lubumbashi, Paulin Ilunga. Il s'exprimait à l'occasion d'une visite de travail du ministre de la Justice et garde des Sceaux Alexis Thambwe Mwamba à Lubumbashi. D'après le numéro 1 des magistrats de l'ancienne province du Katanga, le nombre des magistrats affecté sur l'ensemble de ces provinces est largement insuffisant par rapport au besoin. Une situation qui selon M. Ilunga ne contribue pas à l'amélioration de la qualité de la justice rendue aux justiciables dans cette région. Il a également déploré le fait que la plupart des tribunaux de paix disséminés dans l'espace Katanga n'ont pas leurs propres locaux. Ces juridictions sont soit logées soit locataires et fonctionnent avec des frais de fonctionnement précaires, a-t-il souligné. Cette situation touche particulièrement les tribunaux de grande instance de Kasaji ainsi que les juridictions militaires de Kipushi, Likasi et Kamina. A Kolwezi, le tribunal de travail ne fonctionne plus depuis plus d'une année parce que le ministre du travail n'a pas encore désigné les juges assesseurs, a fait savoir le magistrat. Le ministre de la justice a promis de faire le nécessaire pour relever ces défis.

Une campagne pour la sécurisation de l'assistance humanitaire à Mbuji-Mayi

Des organisations internationales travaillant dans l'humanitaire dont OCHA et l'OMS ont lancé mardi 11 juillet à Mbuji-Mayi une campagne de sensibilisation des autorités politico-administratives et militaires de la province du Kasai Oriental en vue d'obtenir leur implication dans la sécurisation des humanitaires et leur collaboration pour faciliter l'accès des humanitaires dans des zones en besoin d'assistance. « Le Kasai n'est pas une zone humanitaire. Donc, il y a certains réflexes que les autorités n'ont pas nécessairement. Nous essayons alors, nous aussi, de les informer sur les principes humanitaires, sur les couloirs humanitaires, donc sur l'assistance humanitaire », a expliqué à Radios Okapi Nestor Yombo de OCHA.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Ituri : près de 50 T de poissons saisis à la frontière avec l'Ouganda

Près de 50 tonnes de poisson, d'une valeur de 112 000 dollars américains appartenant aux commerçantes de la chefferie de Zaki, dans le territoire d'Aru (province d'Ituri), ont été saisis par le service de sécurité ougandais, renseigne l'ACP. Informée de cette situation, la Société civile locale demande instamment aux autorités territoriales de s'impliquer pour que cette cargaison de poissons soit restituée à leurs propriétaires au non de la libre circulation des biens et des personnes dans ces deux pays, conformément aux accords signés entre l'Ouganda et la République démocratique du Congo. Les autorités territoriales affirment avoir sensibilisé ces femmes à l'interdiction de la commercialisation des fretins en Ouganda, rappelant que les poissons qui sont contenus dans deux camions ont été saisis par une patrouille de l'armée ougandaise dans la ville de Nebi, vers la frontière de la République démocratique du Congo en territoire d'Aru. Dans un autre registre, il y a lieu de signaler que cinq enfants ont été tués à l'explosion d'un engin de guerre qu'ils manipulaient dans le village Isura, à près de 5 Km de Getty, dans la chefferie de Walendu-Bindi, au sud de la ville de Bunia. Selon une source familiale, ces infortunés ont récupéré cet engin identifié comme une grenade confondue à un ballon de football. Le parquet de grande instance a initié une enquête pour s'enquérir de la situation, rappelle-t-on.

Kasaï Oriental : plaidoyer pour la réhabilitation des routes de desserte agricole

Les présidents territoriaux de la Société civile/Forces vives plaident pour la réhabilitation des routes de desserte agricole au Kasaï Oriental. La rencontre de concertation, organisée dans le cadre de la problématique du retour de la paix dans les cinq territoires de la province, a permis aux participants de faire cette recommandation qui permettra l'évacuation des produits vivriers des milieux ruraux vers les grands centres de consommation et la réhabilitation de ces routes garantira la libre circulation de personnes et de leurs biens. Les participants à cette réunion provenaient de cinq territoires qui constituent l'actuelle province du Kasaï Oriental, à savoir Tshilenge, Miabi, Kabeya Kamwanga, Lupatapata et Katanda

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Non-indexation des salaires au taux budgétaire à dater de juillet

Les rapports gouvernement-agents de l'Etat s'annoncent orageux

Le Premier ministre n'a pas respecté sa parole, celle d'indexer, à dater de juillet 2017, le salaire du fonctionnaire de l'Etat au taux budgétaire de 1 400 Fc le dollar.

FLORENT N'LUNDA N'SILU

Les rapports entre le gouvernement et les agents et fonctionnaires de l'Etat s'annoncent orageux. A la base, la non-teneur, par le Premier ministre Bruno Tshibala, de sa promesse de payer, à dater de juillet 2017, les salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat au taux budgétaire de 1 400 Fc le dollar. Ce taux était d'application sur le marché de change il y a un mois et demi lorsque la promesse fut faite.

Le Collectif des syndicats de l'administration publique a mené des investigations dans la chaîne de paie de salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat.

Selon le collectif, rien n'a été fait dans le sens de la promesse faite par le Premier ministre Bruno Tshibala aux bénéficiaires. La révélation a été faite lors d'une réunion tenue par le collectif, lundi 10 juillet à Kinshasa.

Menaçant, la plateforme des syndicats de l'administration publique a réclamé et invité le gouvernement à ouvrir dans l'immédiat les négociations avec les syndicats du secteur. Cela en vue de mettre en place une



Npm : les fonctionnaires de l'Etat devant le bâtiment administratif

commission qui aura pour but d'examiner les conditions salariales des agents et fonctionnaires de l'Etat.

Pour calmer les esprits, le collectif lance au gouvernement un appel afin qu'il accepte de s'asseoir autour de la table avec le banc syndical avant le 20 juillet, date de paie conventionnelle des salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat. A défaut, averti le secrétaire général du Collectif, François Musungayi, cette plateforme prendra le gouvernement pour responsable de ce qui va arriver.

La question fera l'objet d'une assemblée générale des agents et fonc-

tionnaires de l'Etat le lundi 17 juillet à la « Place Golgotha », devant le bâtiment administratif de la Fonction publique. Les agents et fonctionnaires de l'Etat tireront, cela va de soi, les conséquences qui s'imposent.

Comme on peut s'en rendre compte, les rapports entre le gouvernement et les agents et fonctionnaires de l'Etat s'annoncent orageux. En effet, les salaires des agents et fonctionnaires, du reste insignifiants, s'effritent au quotidien à la suite de la dépréciation continue du franc congolais par rapport au dollar américain.

Avec 12 millions d'habitants : Kinshasa occupe la 1^{ère} place des villes francophones

Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo, occupe désormais la première place des villes francophones dans le monde avec ses 12 millions d'habitants, dépassant le cap de 10 millions d'âmes. C'est ce qui ressort du dernier rapport « Les villes du monde » de l'Organisation des Nations unies (ONU). Selon ce rapport, Kinshasa, classée comme l'une des rares mégapoles africaines, ravit cette première place à l'agglomération parisienne qui compte une population estimée à 10,9 millions d'habitants. La source note par ailleurs que la population kinoise a connu une croissance moyenne de 42% entre 2000 et 2016, précisant qu'il s'agit d'un taux de croissance démographique plus important que la croissance économique enregistrée en 2016.

Dans le classement de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), la République démocratique du Congo occupe le peloton de tête des pays francophones, avec ses 78 millions d'habitants, fait remarquer également le rapport, signalant que le pays vient en tête pour le nombre de locuteurs du français qui se situerait à un peu plus de 11 millions d'habitants.



AU MOINS 92% DES KINOIS S'EXPRIMENT EN FRANÇAIS

Le rapport relève, selon les données de l'OIF, au moins 92% des Kinois qui s'expriment en français, confirmant que la ville est « parfaitement bilingue ». Le français se parle avec le lingala, une langue locale utilisée par les « Kinois » issus de divers horizons. Kinshasa et Brazzaville (République du Congo), les deux capitales les plus rapprochées du monde, comptent ensemble environ 14 millions d'habitants, rapporte le rapport.

PLUS DE 200 LANGUES LOCALES EN PERTE DE VITESSE

Le rapport note aussi que la République démocratique du Congo compte plus de deux cents langues dont certaines sont en voie de disparition.

Récemment, certains spécialistes ont réfléchi sur les voies et moyens de relancer les langues maternelles, à côté des quatre langues nationales : le lingala, le kikongo, le tshiluba et le swahili. L'Afrique francophone regroupe, selon la source, environ 380 millions d'habitants et que le moteur de montée francophone est effectivement au cœur de la région.

Certaines capitales africaines ont réussi une percée ces dernières années comme Abidjan, en Côte d'Ivoire (5 millions d'habitants), Dakar au Sénégal (3,7 millions d'habitants) et Casablanca au Maroc (35 millions d'habitants).

Il sied de souligner qu'au-delà du critère lié à l'agglomération, précise le rapport, il y a aussi un certain critère qui se donne de plus en plus : « le vivre en français » et pour les partisans d'un tel critère, il s'agit d'une volonté d'identifier les pays, les villes et les territoires véritablement francophones.

ACP/LP

Corneille Nangaa : « Ma démission n'est pas à l'ordre du jour »

(Suite de la page 3)

dans le Kasai risque d'avoir un impact sur les délais de tenue des scrutins, d'autant que, dans cette partie du territoire, nous allons identifier et enrôler les électeurs en observant le même principe d'équité que dans d'autres provinces du pays.

À quand le coup d'envoi de cette opération dans le Kasai ?

D'après nos prévisions, avant la fin de ce mois de juillet, nous serons à pied d'œuvre en termes préparatoires dans le Kasai, de sorte que, dans la deuxième quinzaine d'août au plus tard, nous ayons déjà commencé à délivrer les cartes d'électeur. Mais cette opération sera menée progressivement, là où la sécurité le permet. Cela pourrait avoir un effet de contagion qui nous permettrait de l'étendre à l'ensemble du Grand Kasai.

J'ai une bonne nouvelle : la situation sécuritaire s'est améliorée là-bas. C'est nettement mieux qu'il y a un mois. Cette stabilisation nous permet de prévoir le lancement de l'enrôlement dans cette partie du territoire.

Où en êtes-vous de l'inscription des électeurs à l'échelle nationale ?

Le processus évolue bien. Sur les 42 millions d'électeurs attendus, nous en sommes aujourd'hui à plus de 33 millions d'inscrits. Nous allons probablement atteindre la barre des 40 millions au courant de ce mois. C'est une bonne nouvelle. C'est le seul argument objectif qui justifierait la non-tenue des élections dans les délais.

À quoi sont dues les lenteurs observées lors de cette opération ?

Il n'y a pas de lenteurs... Lenteurs ? Oui, mais l'objectif de l'enrôlement n'est pas que la délivrance des cartes d'électeur. Sa finalité est la constitution des listes électorales. C'est une opération qui obéit à une procédure établie conformément à la loi. En suivant cette procédure, tout doit être fait pour que nous ayons des listes fiables. Il ne nous reste que le Kasai. Après cette phase, nous clôturerons l'opération.

L'OIF estime toutefois que les élections peuvent être organisées en 2017, sous certaines conditions...

J'ai lu le rapport de l'OIF ; elle n'affirme pas tout à fait ce que vous avancez. Ce qui est sûr, c'est que nous n'aurons pas d'élections tant que nous n'aurons pas fini l'enrôlement. Et après cette opération, nous demanderons au Parlement de passer la loi sur la répartition des sièges, qui nous permettra de convoquer l'électorat. Une fois l'électorat convoqué,



nous aurons la liste définitive des candidatures après le règlement d'éventuels contentieux. Nous commanderons ensuite les bulletins de vote et tout le matériel nécessaire. Nous recruterons les agents qui travailleront dans les bureaux de vote. Le personnel doit être formé et le matériel déployé pour que nous allions aux scrutins que nous attendons tous.

Des voix s'élèvent au sein de l'opposition pour demander votre démission, au motif que vous mettez tout en œuvre pour que le président Joseph Kabila, dont le mandat a expiré en décembre 2016, s'accorde un nouveau quinquennat sans élections...

Ma démission n'est pas à l'ordre du jour. Je fais mon travail. Je suis en fonction conformément à la loi sur l'organisation et le fonctionnement de la CENI. Il serait intéressant que les uns et les autres s'imprègnent de cette loi pour savoir dans quelles conditions un tel peut démissionner ou prendre ses fonctions.

Il n'y a pas que l'opposition... De nombreux Congolais vous soupçonnent de faire le jeu du pouvoir... Vous semblez traîner délibérément les pieds alors que la tension est perceptible dans le pays...

Autant les gens me soupçonnent de faire le jeu du pouvoir et de retarder les choses, autant le pouvoir me soupçonne d'aller beaucoup plus vite (qu'il n'en faut). Je suis acculé de toutes parts. Cela signifie que je fais mon travail à l'allure que nous nous fixons nous-mêmes.

Que répondez-vous à Mgr

Fridolin Ambongo, le vice-président de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco), qui estime que votre annonce aurait dû être consécutive à une concertation avec les organes compétents, au regard de l'accord du 31 décembre 2016 ?

Nous attendons ces instances. Nous ne pouvions que faire cette annonce. Que fait-on tant que le Conseil national de suivi de l'accord (CNSA) n'est pas encore installé ? Faut-il rester dans le flou et ne pas dire la vérité ? Je ne fais pas de politique. Je ne suis pas un politicien, mais un technicien chargé d'organiser les élections. Il m'appartient de dire la vérité aux Congolais, d'autant plus que, même lors de la conclusion de l'accord, les signataires savaient que l'option retenue d'organiser plusieurs scrutins le même jour était inconséquente, en termes de délais.

La Ceni joue son rôle. La mission qui lui est assignée par l'article 211 de la Constitution est de conduire tout processus électoral et référendaire. La Ceni doit publier le calendrier. C'est sa mission exclusive ; mais, comme l'exige l'accord – et Mgr Fridolin Ambongo le sait –, nous évaluerons la situation avec le gouvernement et le CNSA, que nous appelons de tous nos vœux, pour que nous publiions ce calendrier. Mais nous insistons sur un point : la publication du calendrier sera faite par la Ceni, pas par un autre organe.

Quelle est votre marge d'indépendance alors que vous êtes sûrement l'objet de pressions ?

Je suis indépendant. La Ceni a la particularité d'être une institution technique qui gère les passions politiques.

Quoi de plus normal qu'il y ait des pressions. Peu importe ce que je déclare... L'opposition dira que ce n'est pas bon, le pouvoir aussi. De son côté, la communauté internationale ne manquera pas de donner son avis. Les évêques aussi. Malgré tout, ma position est celle-ci : nous gérons en toute responsabilité. Notre mission est d'amener le peuple congolais aux élections. Et en tant que président de la Commission électorale, je suis le garant de la bonne organisation de ces élections.

Quel est le coût global de ces élections ?

En tout, les élections coûteront 1 milliard 300 millions de dollars, dont 400 millions pour l'identification et l'enrôlement des électeurs, 526 millions pour les scrutins combinés – présidentiel, législatifs nationaux et législatifs provinciaux – et plus de 370 millions pour les élections urbaines, municipales et locales, etc.

Avez-vous tous les financements nécessaires ?

L'organisation des élections relève de la souveraineté nationale. Le gouvernement doit les financer. Jusque-là, il a financé l'ensemble des opérations en cours. Nous poussons et espérons que les mêmes efforts seront maintenus pour que nous finalisions les choses.

L'OIF note que la Ceni ne dispose pas d'un logiciel de détection des doubles inscriptions et des doublons dans les fichiers électoraux...

Ce n'est pas une négligence de notre part. Ce n'est pas non plus un problème de prix. Cela a été planifié. Notre feuille de route prévoit que nous nous dotions du logiciel Afis. Nous sommes dans le processus d'acquisition de cet outil qui sera utile, surtout à la fin de l'opération, après la consolidation des données.

Pourquoi avez-vous réservé aux télévisions étrangères et à l'OIF la primeur de cette information sur le probable report des élections, alors qu'elle concerne avant tout les électeurs congolais ?

Je n'ai pas réservé la primeur aux médias étrangers... Je n'avais pas fait une quelconque déclaration. J'avais une séance de travail technique à l'OIF au cours de laquelle j'ai présenté des hypothèses, tant et si bien qu'avec les nouvelles technologies de l'information, les uns et les autres ont tiré leurs conclusions. Ils ont estimé que la tenue des élections ne serait pas possible (dans les délais prévus).

PROPOS RECUEILLIS PAR J.-J. ARTHUR

MALU-MALU

Le Point Afrique

Depuis 2008, l'AFD a injecté plus d'un milliard d'euros dans l'économie nigériane

Depuis 2008, l'Agence française de développement (AFD) a injecté plus d'un milliard d'euros dans l'économie nigériane. C'est ce qu'a révélé l'ambassadeur de France près le Nigéria, Denys Gauer, lors d'une rencontre avec une délégation de la NNPC lundi dernier. En marge de la rencontre, l'autorité française a expliqué que le financement dédié au Nigéria visait à appuyer la croissance économique du pays en mettant l'accent sur la diversification au profit des secteurs comme celui de l'énergie, entre autres. Pour sa part, le porte-parole de la société d'Etat en charge du pétrole, Ndu Ughamadu, a déclaré que l'environnement des affaires au Nigéria s'est amélioré, avec une baisse significative des actes de vandalisme sur les infrastructures publiques. Il faut rappeler que l'AFD a récemment annoncé qu'elle compte aider la NNPC à mobiliser un investissement d'un milliard d'euros auprès d'investisseurs français. Un financement qui aidera à relever l'industrie pétrolière locale. En effet, cette dernière a été très affectée par la baisse de la production et des cours de l'or noir dont l'économie tire la majorité de ses revenus.

La BM approuve un financement de 56 millions \$ au profit de la Gambie

La Banque mondiale fournira à la Gambie un appui budgétaire d'environ 56 millions de dollars pour aider le nouveau gouvernement à combler son déficit et fournir des services publics de base. Le pays de l'Afrique de l'ouest fait actuellement face une situation économique sans précédent. Malgré les nombreuses promesses faites par les donateurs étrangers au gouvernement nouvellement élu démocratiquement, la Gambie a encore du mal à équilibrer ses comptes nationaux. Le pays se bat pour rester sous le plafond du milliard de dalasis (21,75 millions \$) de déficit prévu pour cette année. Mais la situation économique du pays marquée par un déficit de trésorerie à l'installation du gouvernement Barrow, a fortement affecté le fonctionnement quotidien de l'Etat. Selon le ministre gambien des Finances et des Affaires économiques, Amadou Sanneh, le pays souffre de la mauvaise gestion économique du régime Jammeh. En 2016, la dette publique qui était de l'ordre des 83,3%, entre 2013 et 2016, a explosé pour atteindre 120,3% du PIB.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Gabon : le FMI précise les conditions d'attribution de son appui triennal

Le Gabon, comme plusieurs pays pétroliers africains, a été impacté par la baisse ces deux dernières années des cours du pétrole sur le marché international. L'accompagnement du FMI avec ce financement triennal à aider à résoudre les grands déséquilibres du cadre macroéconomique notamment en mettant en œuvre des réformes fiscales structurelles.

AMK AVEC AGENCE ECOFIN

La direction exécutive du Fonds monétaire international (FMI) a récemment approuvé un financement de 642 millions \$ au Gabon, dans le cadre de son mécanisme élargi de crédit (MEDC).

Cet appui financier qui s'étalera sur trois ans, vise à accompagner le Gabon dans sa quête d'une stabilité macroéconomique et lui permettra de mettre en œuvre des politiques budgétaires prudentes et de parvenir à un équilibre durable de sa balance des paiements. Il vient soutenir les objectifs de reprise de l'économie du pays à moyen terme.

Le feu vert de l'exécutif du FMI s'accompagnera d'un déboursement immédiat de 98,8 millions \$, le reste du montant devant être versé par tranches semestrielles.

Commentant cet accord, Mitsuhiro Furasawa (photo), directeur général adjoint du FMI, a affirmé: «Le Gabon connaît actuellement des défis macroéconomiques, en raison de la chute brutale des cours des hydrocarbures. La croissance a reculé et les tampons fiscaux et externes se sont dégradés dans un contexte où la dette publique a augmenté. Le programme économique des autorités, que le FMI accompagne, s'applique à résoudre ces grands déséquilibres, tout en mettant en œuvre des réformes fiscales structurelles. Ces mesures permettront d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques et la transparence dans leur suivi tout en contribuant à la diversification de l'économie et la stabilité du secteur financier national».

Si le FMI estime que les risques de ralentissement de l'activité économique sont élevés sur le court terme, l'institution exprime également sa confiance dans les mesures adoptées par l'exécutif gabonais, qu'il qualifie «d'adéquates». Il rassure également quant aux perspectives à moyen terme du pays, qui sont positives «à condition que les politiques prévues dans le cadre de l'arrangement soient rigoureusement mises en œuvre».

Il s'agira donc, pour le Gabon, de maintenir ses dépenses publiques à leur niveau actuel, de poursuivre la

mobilisation de ressources non pétrolières, notamment via l'amélioration de l'administration fiscale et la rationalisation des exemptions de taxe. Il faudra également que le pays fasse des efforts dans la gestion de ses ressources pétrolières.

Concrètement, le Fonds s'attend à l'adoption d'une stratégie d'aide aux trois banques publiques en difficulté et au renforcement du cadre de supervision de l'activité des banques commerciales. Le Gabon devra également concentrer ses efforts sur l'amélioration du climat des affaires, notamment sur les points de la création d'entreprise, de la délivrance des permis de construire, de l'enregistrement des propriétés foncières, du paiement des impôts et de la facilitation de l'exécution des contrats. L'objectif visé par le FMI est une réduction du déficit total du pays à 4,6% du PIB en 2017 contre 6,6% en 2016. Au Gabon, l'année 2016 a été marquée par le recul de la croissance qui a chuté de 3,9% en 2015 à 2,1%. Le compte courant est passé d'un excédent d'environ 14% entre 2010 et 2014 à un déficit de 10% en 2016 et l'inflation a atteint 2%. Selon les perspectives du Fonds, le pays peut retrouver à moyen terme son niveau de croissance d'avant la chute des cours du pétrole (entre 4% et 5%) si les bonnes décisions sont prises.

Dette cachée mozambicaine : un rapport met en cause le Crédit Suisse, VTB Bank et le FMI

Dans un contexte purement africain, on aurait dit, parlant de l'affaire des dettes cachées du Mozambique, que la grande palabre est en cours, avec au centre des arbitrages, le Fonds Monétaire International, dont une délégation est actuellement en visite dans ce pays lusophone de l'Afrique australe.

Toutes les parties impliquées dans le processus se lancent des accusations ou se trouvent des excuses dans ce qui est l'un des plus gros scandales de finance publique en Afrique, de ces cinq dernières années.

La firme d'audit et d'analyse de risque KrollInc, qui a été engagée comme auditeur indépendant de cette affaire, a dévoilé dans son rapport, l'existence d'une autre dette cachée de 500 millions \$. Elle a aussi affirmé que Crédit Suisse et VTB Bank ont touché plus de 100 millions \$ de frais d'intermédiation. Une information à laquelle les deux groupes bancaires, helvétique et russe, ont apporté un démenti public.

Crédit Suisse a indiqué, que l'information contenue dans le rapport et faisant état de la perception par elle de 100 millions \$ ou plus, est complètement erronée. Une déclaration qui met en cause la crédibilité des travaux de Kroll. « Nous avons reçu 23



millions \$, ce qui représente à peine 2,3% du montant global du financement arrangé. Cette commission est conforme à la pratique habituelle dans ce type d'opération », a déclaré la banque suisse.

Le groupe des créanciers du Mozambique, pour sa part, reproche le flou légal sur la situation de cette dette dont il ne sait comment obtenir le remboursement, après que le gouvernement du Mozambique se soit déclaré incapable de faire face. Il blâme aussi VTB Bank et Crédit Suisse de ne leur avoir rien dit sur les autres créances qu'elles avaient sur le Mozambique, au moment où était organisé le rééchelonnement des obligations précédentes, début 2016. VTB Bank enfin reproche à ce groupe de créanciers sa trop grande rigidité, et

son refus d'examiner des possibilités légales d'ouvrir de nouvelles négociations de restructuration.

Tous les regards sont désormais fixés sur le FMI, dont la mission au Mozambique s'achève le 19 juillet. L'institution de Brettons Woods, elle-même, n'est pas en reste. Le rapport Kroll dévoile qu'elle était au courant des dettes aujourd'hui mises en cause. Plus que tous les autres, la responsabilité de VTB Bank et de Crédit Suisse est décriée.

KrollInc, dans son rapport, se demande, par exemple, comment les deux banques d'affaires ont pu négocier des prêts pour des entités qui ne généraient visiblement pas de revenus, et dont le modèle d'affaires ne laissait pas espérer qu'elles puissent en générer.

Ce cas de la dette mozambicaine ne manquera pas de donner des arguments aux défenseurs d'une annulation pure et simple de ce type de dette africaine.

Selon les tenants de cette thèse, les populations africaines se retrouvent à rembourser des emprunts parfois illégitimement contractés par leurs gouvernements, pour des raisons qui ne sont pas toujours celles de l'intérêt général.

AGENCE ECOFIN

RSA : les miliciens Anti-balaka foulent aux pieds l'accord signé à Rome

Les groupes armés centrafricains, dont les miliciens Anti-balaka continuent à s'affrontent malgré l'accord de paix signé juin dernier à Rome. Ils foulent aux pieds ce texte qui recommande à tous les signataires, notamment d'observer un cessez-le-feu. Car, le bilan de leurs affrontements sporadiques fait état d'au moins 6 et de 20.000 déplacés.

Les affrontements sporadiques de puis deux semaines entre groupes armés à Zémio, dans le Sud-est de la Centrafrique, ont fait au moins 6 morts et des milliers de déplacés, selon le dernier bilan de l'ONU publié mardi qui fait état d'autres violences dans le pays.

« Selon les premières estimations, près de 20.000 personnes sont déplacées sur au moins 5 sites à Zémio (...). L'un des partenaires humanitaires a enterré 6 corps dans une fosse commune », détaille le rapport du bureau des affaires humanitaires de l'ONU en Centrafrique (Ocha) publié mardi. Le 28 juin, des hommes armés non identifiés sont entrés dans la ville de Zémio, à 1.000 km de Bangui, sur la frontière avec la République démocratique du Congo, pillant et brûlant des boutiques et des maisons.



Des violences meurtrières ont continué de façon sporadique, avec des affrontements vendredi 7 juillet, selon Ocha. La force armée de l'ONU en Centrafrique (Minusca) présente à Zémio, a indiqué à l'AFP que des peuls et des anti-balaka figurent parmi les groupes armés qui s'affrontent. L'organisation onusienne rappelle dans son rapport mardi que le nombre total « de personnes tuées pendant les attaques depuis le 28 juin n'est pas encore disponible faute d'accès »

dans une ville où l'insécurité est quotidienne.

« On n'a pas pu ramasser les corps, ils sont restés plusieurs jours dans les rues et dans les quartiers où on ne pouvait pas accéder », témoigne un humanitaire rapatrié à Bangui et qui a préféré garder l'anonymat.

Dimanche 9 juillet, 28 humanitaires ont été « relocalisés » à Bangui « en raison de rumeurs de nouvelles incursions de groupes armés dans la ville », indique Ocha. La Minusca ef-

fectue « des patrouilles robustes sur les principales voies de la ville (de Zémio) et ses environs », a indiqué son porte-parole.

Le dernier bilan d'Ocha souligne également que « la situation sécuritaire à Bria (centre) demeure préoccupante depuis le déclenchement des hostilités entre groupes armés le 20 juin dernier » (une centaine de morts), avec de nouveaux affrontements le 5 juillet (15 morts) et des violences le 7 juillet à 10 km de Bria.

A Bangassou, théâtre de massacres mi-mai qui avaient déclenché un nouveau cycle de violences en Centrafrique, « une accalmie relative est observée depuis quelques jours », écrit Ocha. La moitié de la population centrafricaine dépend de l'aide humanitaire selon les Nations unies, dans un pays en proie à un regain de violences depuis plusieurs mois.

La Centrafrique a basculé dans les massacres en 2013 avec le renversement du président François Bozizé par la rébellion seleka, qui a entraîné des représailles de groupes anti-balaka. Les représentants de groupes armés, délégués du gouvernement et les partis politiques ont signé juin dernier un accord de paix, notamment pour observer une trêve de guerre.

AFP/LP

SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES MINES

PROJET DE BONNE GOUVERNANCE DANS LE SECTEUR MINIER COMME FACTEUR DE CROISSANCE (PROMINES)
ID Projet: P106982 / IDA - H589 ZR

Recrutement d'un Consultant National (Firme, Cabinet, etc.) chargé de l'organisation logistique de la Deuxième Conférence Nationale sur les Femmes dans l'exploitation Minière, qui se tiendra à Lubumbashi, en RD.Congo, du 1^{er} au 3 novembre 2017.

N° Avis: AMI N°78/PROMINES/07-2017

Date de l'Avis: le 13 juillet 2017

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, en collaboration avec la Banque Mondiale, a mis en place un Projet transversal pour le développement du secteur minier dans plusieurs provinces de la RDC, appelé Projet de Bonne Gouvernance dans le Secteur Minier comme facteur de Croissance, en sigle PROMINES, et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce Don pour effectuer des paiements autorisés au titre d'un Contrat de services de Consultants pour « l'organisation logistique de la Deuxième Conférence Nationale sur les Femmes dans l'exploitation Minière, qui se tiendra à Lubumbashi, en RD. Congo, du 1^{er} au 3 novembre 2017 ».

L'Unité d'Exécution du Projet PROMINES (UEP-PROMINES) lance un Avis de Sollicitation à Manifestations d'Intérêt afin de sélectionner les candidats spécialisés pouvant répondre à la consultation restreinte ultérieure.

L'objectif de la mission du Consultant est d'organiser toute la logistique de la deuxième conférence des femmes dans l'exploitation minière et assurer le bon fonctionnement de la conférence, la Firme assurera également la gestion financière de manière saine, transparente et efficiente de toutes les activités (paiement des frais d'Hôtel, voyages et transport local des conférenciers, impression des pagnes et autres supports publicitaires, etc.).

Le Consultant doit être une Firme, un Bureau d'études ou un Cabinet de réputation nationale, justifiant d'une solide expérience dans le domaine de la mission, et ayant déjà réalisé des missions similaires dans des pays francophones africains ou ailleurs dans le monde.

Les firmes intéressées sont appelées à fournir une déclaration sur leurs compétences et leurs expériences indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services (Brochures, description des missions similaires, attestations ou certificats de bonne fin de missions, expérience dans des conditions similaires, disponibilité de personnel, etc.).

Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Le Consultant sera recruté par la méthode de sélection fondée sur les Qualifications des Consultants (QC), conformément aux Directives: « Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale », datées de Janvier

2011, révisée en Juillet 2014».

L'Unité d'Exécution du Projet PROMINES (UEP-PROMINES) invite les Firmes éligibles à manifester leur intérêt par l'envoi d'un dossier de candidature, en **Trois (3) exemplaires originaux**, sous enveloppe scellée en indiquant clairement sur l'enveloppe extérieure:

« **AMI N°78/PROMINES/07-2017 - Expression d'Intérêt pour la Mission d'organisation logistique de la Deuxième Conférence Nationale sur les Femmes dans l'exploitation Minière, qui se tiendra à Lubumbashi, en RD. Congo, du 1^{er} au 3 novembre 2017** ».

Les dossiers d'expressions d'Intérêt, écrites **en français**, doivent être réceptionnés au bureau du projet PROMINES, **au plus tard le JEUDI 27 juillet 2017 à 14h45' (Heure locale)**, à l'adresse ci-dessous:

**Unité d'Exécution du Projet «PRO MINES»
A l'Attention de M. MABOLIA YENGA**

**22A, Immeuble PAK, Boulevard du 30 Juin,
Kinshasa/Gombe, République Démocratique du Congo.**

Tél. : +243 (0)974325001 / (0)97 4325004

E-mail: ymabolia@prominesrdc.cd et cmbuyi@prominesrdc.cd

Les Candidats intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires, et en particulier les TDRs, en consultant le Site Web www.prominesrdc.cd/ou. les jours ouvrables de Lundi à Vendredi de 9h00' à 16h00', heures locales, à l'adresse ci-dessus et auprès de:

Monsieur le Responsable Principal de la Passation des Marchés de l'UEP-PROMINES

Veillez noter que le présent Avis ne constitue pas une demande de soumission et l'UEP-PROMINES se réserve le droit de changer ou d'annuler cette demande à tout moment au cours du processus de manifestation d'intérêt.

Le Coordonnateur National.
MABOLIA YENGA

Implication russe dans l'élection américaine

Donald Trump et Sergueï Lavrov défendent Donald Trump Junior

L'affaire de l'implication de la Russie dans l'élection présidentielle américaine de 2016 a tellement fait de bruit que le père, Donald Trump, vient de se faire l'avocat de son fils accusé d'avoir eu des contacts avec une avocate russe, en associant à son plaidoyer le Russe Sergueï Lavrov.

MATSHI/REUTERS

Donald Trump a défendu mercredi 12 juillet sur Twitter la probité de son fils aîné Donald Trump Jr, qui a reconnu avoir accepté de rencontrer une femme présentée comme une avocate du gouvernement russe susceptible d'avoir des informations pouvant nuire à la démocrate Hillary Clinton lors de la campagne électorale 2016.

Donald Trump Jr a publié lui-même mardi sur le réseau social un échange de courriels avec un inter-

médiaire britannique, Rob Goldstone, chargé d'organiser cette rencontre avec Natalia Vesselnitskaïa, le 9 juin 2016. Puis, dans une interview à la chaîne de télévision Fox News dans la soirée, Trump Jr a déclaré : « Rétrospectivement, j'aurais sans doute fait les choses un peu différemment ».

Le président, après avoir publié un communiqué mardi qualifiant son fils de personne de « grande qualité », a salué son intervention à la télévision mercredi et réitéré sa condamnation de la couverture des médias à propos des diverses enquêtes en cours sur les soupçons d'ingérence russe dans la campagne présidentielle américaine de 2016. « Mon fils Donald a fait du bon boulot hier soir », a twitté le président américain par allusion à l'interview télévisée. « Il a été ouvert, transparent et innocent. C'est la plus grande chasse aux sorcières de l'Histoire. Triste! » a ajouté le chef de la Maison blanche.

Lors d'une visite à Bruxelles, le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a pour sa part jugé « dingue » que le fils du président américain se voie reprocher d'avoir rencontré une avocate russe. Répondant aux accusations d'ingérence russe dans la campagne présidentielle américaine, le chef de la diplomatie russe a demandé à ce qu'il lui soit montré au moins un fait prouvant ces allégations. « J'ai appris avec surprise qu'un avocat russe, une femme, et le fils de Trump se voyaient reprocher de s'être rencontrés. Pour moi, c'est dingue », a déclaré Lavrov lors d'une conférence de presse avec son homologue belge.

« Quel problème ou menace pourrait-il y avoir dans le fait de parler avec un avocat ? Je ne savais rien de ce propos, je l'ai appris à la télévision », a ajouté le chef de la diplomatie russe. Le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov a déclaré de

son côté que le pouvoir russe n'avait jamais été en contact avec l'avocate Natalia Vesselnitskaïa. « Nous avons déjà dit que nous ne sommes absolument pas au courant de cette histoire. Nous n'avons jamais été en contact avec cette juriste. (...) Elle n'a absolument rien à voir avec nous », a déclaré Dmitri Peskov lors d'une téléconférence avec les journalistes.

L'échange d'emails publié par Donald Trump Jr mardi est considéré par ses détracteurs comme la preuve la plus éclatante à ce jour que les responsables de l'équipe de campagne du candidat Trump en 2016 n'ont pas dit non à l'aide proposée par la Russie pour que le camp républicain puisse remporter l'élection.

Sergueï Lavrov a coupé court aux questions des médias mercredi en disant : « C'est incroyable que des gens sérieux puissent faire une montagne d'un rien ».

L'ambassade de Turquie explique la structure de l'organisation FETÖ

L'organisation FETÖ applique le principe de la « chaîne de commandement », autrement dit la hiérarchie, qui est le principe directeur le plus fondamental dans les organisations militaires.

Toute pensée, acte ou attitude qui peut être interprété comme un non-respect de l'ordre du leader est fortement écrasé. Toutes les instructions provenant de Fetullah Gülen auraient un sens sacré au sein de cette organisation et elles sont intégralement mises en œuvre sans équivoque. Alors que Fetullah Gülen et d'autres cadres dirigeants font preuve d'une grande humilité en s'adressant aux gens du monde extérieur, ils exercent une autorité absolue dans l'organisation.

FETÖ a deux structures qui sont autonomes l'une de l'autre : « les institutions publiques » et « la société civile ». Ces deux structures ne sont pas reliées hiérarchiquement entre elles.

Les plus bas sont les unités de base de l'organisation ; elles ont une structure modulaire et mettent en œuvre un modèle organisationnel du type cellule. A l'exception du niveau supérieur qui dirige l'organisation, chaque unité ou cellule est indépendante l'une de l'autre.

Les cellules ont un caractère organisationnel flexible. Elles ont une haute manoeuvrabilité et peuvent se reconstituer. En cas de divulgation d'une des cellules, l'organisation peut toujours maintenir son unité.

La structure cachée est basée sur le concept de « l'imam », c'est à dire un cadre supérieur au sein de



l'organisation responsable des tâches qui lui sont assignées par les cadres de haut niveau. Chaque imam est un chef de file d'une unité de l'organisation et plusieurs cellules liées lui sont subordonnées. Un imam assure l'harmonie et donne des instructions aux membres de ses cellules liées.

Les membres des cellules, cependant, n'ont aucune relation les uns des autres et il n'y a pas d'échanges des rapports ou d'instructions entre eux. Les rapports sont donnés du bas vers le haut, tandis que les instructions proviennent du haut vers le bas. FETÖ/PDY nomme « un imam » responsable de chaque province, de chaque institution publique et organisation qu'il a infiltrée.

L'organisation est basée sur un système hiérarchique rigide de caste consistant en sept couches. Fetullah Gülen décide de tous les mouvements au-delà du quatrième niveau. L'orga-

nisation a intégré ce système de caste dans ses structures en Turquie et à l'étranger.

Les structures dans les pays étrangers sont composées des imams continentaux et des imams de pays qui leur sont subordonnés.

En outre, il y a une unité indépendante, appelée « services privés » (mahremhizmet – services confidentiels). Cette unité connue seulement au sein de l'organisation par les cadres de direction, a été mise en œuvre de façon délibérément opaque, pour préserver l'organisation et empêcher la divulgation de ses activités. Ceux du « services privés » sont particulièrement choisis parmi ceux qui exécutent les ordres avec une dévotion absolue et une totale soumission et sans mettre en doute la pertinence, la rationalité, la légalité, la moralité ou la base religieuse des instructions provenant de Fetullah Gülen ou de la hié-

rarchie. Selon les exigences locales, cette unité distincte peut exister à tous les niveaux du continent, pays, région, banlieue, ville, quartier et voisinage.

« EN CÉLÉBRANT LE TRIOMPHE DE LA DÉMOCRATIE, NOUS COMMÉMORONS LES MARTYRS DU 15 JUILLET AVEC RESPECT »

Dans la nuit du 15 juillet 2016, la nation Turque a empêché une tentative de coup d'Etat orchestrée par les adeptes de Fetullah Gülen qui se déclare comme 'l'Imam de l'univers' ; ils s'étaient infiltrés dans des forces armées et d'autres institutions publiques. Les événements étaient une attaque terroriste sans précédent dans l'histoire de la République de Turquie. 250 citoyens Turcs sont devenus des martyrs, plus de 2.000 citoyens Turcs ont été blessés.

La nation Turque était comme un seul cœur et ils ont comparu devant les putschistes avec un grand courage. Ils sont restés devant les chars. Ils ont barricadé avec leurs corps pour empêcher la saisie des institutions de l'Etat. La nation Turque s'est révélée pour la démocratie et ne permettra pas une intervention étrangère. Ils ont prouvé que c'est la nation qui va décider pour l'avenir de la Turquie et non des groupes armés.

Nous commémorons les martyrs pour leur bravoure, ils ont perdu leurs vies en défendant héroïquement la démocratie et l'avenir du pays et nous exprimons notre gratitude à nos anciens combattants.

AMBAS. T.

53^{ème} Coupe du Congo : Lupopo-Maniema Union, l'affiche de la finale

Saint Eloi Lupopo – Maniema Union, c'est la grande affiche de la finale de la 53^{ème} Coupe du Congo, prévue le samedi 15 juillet, au stade Joseph Kabila, à Kindu.

ARMEL LANGANDA

La finale de la 53^{ème} Coupe du Congo de football mettra aux prises Saint Eloi Lupopo à Maniema Union, le samedi 15 juillet à 15h00, au stade Joseph Kabila Kabila, à Kindu. Une finale qui s'annonce percutante entre les deux clubs qui ont terminé leur phase des groupes en tête.

Les Cheminots de Lupopo ont été classés premiers du groupe B avec 6 points. Ils ont battu le mardi 11 juillet RCK sur la note d'un but à zéro. C'était lors de la troisième et dernière journée. L'unique but des Cheminots a été l'œuvre de Kayembe à la 65^{ème} minute.

Dans le groupe A, c'est l'AS Maniema Union qui a terminé premier du groupe A avec 7 points + 4 goal de différence. C'est après son match nul concédé contre AC Rangers (1-1), le mercredi 12 juillet. C'est Mukenga qui était le premier à ouvrir la marque à la 58^{ème} minute. Shabani Tchite inscrira le but égalisateur à la 79^{ème} minute.

L'AC Rangers termine en deuxième position avec 4 points, devant Vutuka qui pointe avec trois points. L'US Panda de Kolwezi a clôturé avec trois points, après sa victoire face à Vutuka sur le score de 4-1. Tshamala Kawumba 21^e, Bope Mukaw 32^e, Ape Mulenda 44 et Ilunga Tshinsau 51^e pour Panda. L'unique but de Vutuka a été inscrit par Mampaka Buetusiya à la 51^{ème} minute.



Npm : St Eloi Lupopo

Le vainqueur de cette 53^{ème} édition de la Coupe du Congo représentera la RDC à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération. En cas de victoire sur Maniema Union, Saint Eloi Lupopo retrouvera, une fois de plus, la compétition africaine inter-

clubs après autant d'années de disette.

Pour rappel, la 52^{ème} édition avait été remportée par le FC Renaissance du Congo. La phase finale s'était jouée à Kinshasa. La finale avait opposé le FC Renaissance au CS Don Bosco de Lubumbashi. Une finale remportée par les Orange au stade Tata Raphaël de Kinshasa.

Du coup, le FC Renaissance a pris la charge de représenter la RDC à la Coupe de la Confédération de la CAF en cours. L'équipe chère à l'évêque Pascal Mukuna a réussi à arra-

cher la qualification pour le second tour, après avoir éliminé le FC Akanda du Gabon. L'aventure rennaise s'est arrêtée en seizièmes de finale.

Le vainqueur de cette finale sera rejoint par le troisième de la 22^{ème} édition de la Ligue nationale de football (Linafoot), pour défendre les couleurs nationales à la prochaine Coupe de la CAF. Les deux premières équipes des play-offs de la 22^{ème} Linafoot valideront leurs tickets pour la prochaine Ligue des champions de la Confédération africaine de football (CAF).

CAN 2019 : l'Algérie prête à remplacer le Cameroun en cas de...

Alors que le Cameroun, pays-hôte de la CAN 2019, accuse des retards dans la construction des infrastructures, l'Algérie a déjà fait savoir à la CAF qu'elle compte se porter candidate au cas où la compétition viendrait à être délocalisée. Un scénario très lointain pour l'instant...

Pays-hôte de la CAN 2019, le Cameroun accuse de sérieux retards dans la construction des infrastructures. D'après le site Camfoot, les chantiers des stades de Japoma (Douala), Olembe (Yaoundé) et du stade Omnisports de Garoua sont en particulier très peu avancés. Dans ce contexte, l'Algérie, candidate malheureuse à l'organisation de la CAN 2017, s'est déjà positionnée au cas où la CAF venait à délocaliser la compétition.

« J'ai évoqué l'intérêt de l'Algérie pour abriter la prochaine CAN lors d'un entretien que j'ai eu, avec le nouveau président de la CAF Ahmad Ahmad, en marge du 67^{ème} Congrès de la FIFA qui s'est tenu dernièrement à Manama au Bahreïn. La discussion a été fructueuse », a ainsi annoncé le président de la Fédération algérienne (FAF), Kheireddine Zetchi, en confé-



rence de presse.

« Nous sommes en train de suivre le dossier d'une éventuelle délocalisation avec attention. Si une opportunité venait à se présenter, l'Algérie sera candidate à l'organisation de cette CAN. Jusqu'à preuve du contraire, cette édition est toujours maintenue au Cameroun ». Pour l'heure effectivement, il n'y a pas de délocalisation à l'ordre du jour.

LP/ATS

TP Mazembe : Kalaba dément les rumeurs

Malgré la victoire synonyme de qualification pour les quarts de finale de la Coupe de la CAF, le match du TP Mazembe face à Horoya (2-1) samedi a donné lieu à une polémique. Au moment de son remplacement, Rainford Kalaba a été accusé d'avoir jeté son brassard de capitaine à terre. Une version des faits totalement démentie par l'intéressé. « Je suis très fier d'être capitaine du Tout Puissant Mazembe. Ce brassard qui m'a été confié en début de saison, je le porterai et le défendrai avec honneur », a assuré le Zambien sur le site officiel du TPM.

« Je précise ce qui suit : à la 63^e minute de jeu, nous sommes à égalité avec Horoya et, par conséquent, éliminés. A ce moment du match où aucune seconde n'est à perdre, je ne veux pas courir jusqu'à l'autre extrémité du terrain pour remettre le brassard à Djos Issama. Les secondes filent, un joueur de Horoya est à mes côtés, je lui demande de passer le brassard à Miché, personne n'approche et je lui balance le brassard – je rappelle que c'était pour gagner du temps – mais dommage, celui-ci prend une mauvaise trajectoire pendant que je filais



vers la sortie. Ce geste, je le rappelle a été mal interprété. Je ne manquerai jamais de respect au brassard que je porte et au club dont j'ai l'engagement de défendre les couleurs sur le terrain ». Voilà qui est clair.

LP/CAF

Le Potentiel

Quotidien d'informations générales

FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi
le 12 octobre 1982
Autorisation n° 04/00015/DI/82
Siège social :
873, av. du Bas-Congo
Kinshasa-Gombe
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC
E-mail :
lepotentiel@yahoo.com
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Willy Kabwe
099 99 99 546

CONSEILLER TECHNIQUE

Ben-Clet Kankonde Dambu
081 525 09 89

RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin Kuediasala
081 904 17 63

RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Pitshou Mulumba 081 476 61 56

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Richard Ngapi 081 685 05 14
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

POLITIQUE

Pitshou Mulumba 081 476 61 56
Médard Muyaya 081 069 11 22
Ludi Cardoso 081 302 64 40
Herve Ntumba 0823538803

ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

SOCIÉTÉ & PROVINCES

Olivier Dioso 082 516 48 03
Véron Kongo 099 852 69 77
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87
Florent N'Lunda 081 493 78 50
Lucie Ngusi 081 001 42 22

SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thembo Kash (Caricaturiste)
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

CHEF DE SERVICE

Albert Tshiambi 081 493 47 53

COMPTABLE

Kevin Twende 085 386 08 44

CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72

Paulin Nkongolo 085 395 42 26

IMPRIMERIE 7

CHEF DE SERVICE

Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par

Groupe de presse MEDIA 7



« Prix Théâtre RFI » : la RDC en compétition avec 12 pays du Sud

Le texte « Délestage » de David-Minor Ilunga de la République démocratique du Congo est présélectionné à la 4^{ème} édition du Prix qui s'est fixé l'objectif de promouvoir la richesse des écritures dramatiques contemporaines francophones du Sud et de favoriser le développement de carrière de jeunes auteurs, écrivant en français.

BIENVENU IPAN

Suite à l'appel à candidature pour le « Prix Théâtre RFI » 2017, qui s'est déroulé du 13 mars au 16 avril 2017, treize textes inédits ont été présélectionnés pour leurs qualités littéraires, dramaturgiques et leur originalité.

Ces textes seront soumis au vote final du jury composé d'artistes et de professionnels, présidé cette année par l'écrivain Dany Laferrière.

Pour cette édition, le comité de sélection a reçu 172 candidatures en provenance de 23 pays d'Afrique, de l'Océan indien, des Caraïbes (hors France d'outre-mer), du Proche et Moyen-Orient.

Selon le communiqué de presse dont une copie est parvenue à la rédaction du Potentiel, la sélection 2017 est composée de textes et leurs auteurs, à savoir « Reconstruction(s) » de Noé Beaubrun (Haïti) ; « Quai des ombres » de Faubert Bolivar



(Haïti) ; « La poupée barbe » d'Edouard Elvis Bvouma (Cameroun) ; « Verso Recto » de Sylvie Dyclo-Pomos (Congo-Brazzaville) ; « Arènes intérieures » de Koukouvi Dzifa Galley (Togo) ; « La rue bleue » de Sedjro Giovanni Houansu (Bénin) ; « Délestage » de David-Minor Ilunga (RDC) ; « Là-bas » de Fidèle Kofi (Côte d'Ivoire) ; « Les invisibles » de Hicham Lasri (Maroc) ; « Longues sont mes nuits » de Faustin Keou Leturmy (Congo) ; « Le tableau pas complet » de Mylene Ntamengou (Burundi) ; « Debout un pied » de Denis SufoTagne (Cameroun) ; « Mille et une femmes » de Kouam Tawa (Cameroun).

RENDEZ-VOUS LE 24 SEPTEMBRE

Le « Prix Théâtre RFI » 2017 sera remis à Limoges, dimanche 24 septembre, dans le cadre du Festival Les Francophonies en Limousin. Le président du jury 2017 est composé de Dany Laferrière (écrivain). Avec : Anne Alvaro (comédienne),

Ousmane Aledji (auteur, metteur en scène, conseiller culturel du président de la République du Bénin, chargé du suivi des projets), Hortense Archambault (directrice de la MC93), Denise Chalem (comédienne, auteure et metteuse en scène / SACD), Claire David (directrice des Editions Actes Sud-Papiers), Hassane Kassi Kouyaté (metteur en scène, acteur, directeur de la scène nationale de Martinique) Muriel Maalouf (journaliste à RFI), Gaele Massicot Bitty (responsable Pôle Spectacle vivant et Musiques de l'Institut Français), François Rancillac (directeur du Théâtre de l'Aquarium), Lorraine de Sagazan (metteuse en scène, artiste associée au CDN de Normandie-Rouen) Marie-Agnès Sevestre (directrice du Festival des Francophonies en Limousin).

A PROPOS DU « PRIX THÉÂTRE RFI »

Le « Prix Théâtre RFI » est organisé en partenariat avec le Festival des Francophonies en Limousin, l'Institut français, la SACD, le théâtre de l'Aquarium et le CDN Nor-

mandie-Rouen. Ce prix poursuit l'engagement de RFI dans la création théâtrale après le succès des cycles de lectures en public organisés au Festival d'Avignon et diffusés sur les antennes « Ca va, ca va l'Afrique ! » (2013) et « Ca va, ca va le monde ! » (2014, 2015, 2016, 2017). Le « Prix Théâtre RFI » a pour objectif de promouvoir la richesse des écritures dramatiques contemporaines francophones du Sud et de favoriser le développement de carrière de jeunes auteurs, écrivant en français.

RFI et ses partenaires offrent au lauréat un soutien professionnel et une exposition médiatique à travers une dotation financière attribuée par la SACD ; l'organisation d'une résidence en France, à la Maison des Auteurs de Limoges et au Théâtre de l'Aquarium avec le collectif A mots découverts, financée par l'Institut français ; une résidence de travail au plateau suivi de lectures publiques au CDN Normandie-Rouen qui rejoint cette année les partenaires du Prix, une promotion du texte et une mise en ondes sur les antennes de RFI.

En 2014, le « Prix Théâtre RFI » a récompensé « Chemin de fer », le texte du Congolais Julien Mabiata Bissila ; en 2015, l'auteure Libanaise Hala Moughanie pour « Tais-toi et creuse » et en 2016, le Guinéen Hakim Bah pour « Convulsions ».

La République du Congo se prépare à relancer son cinéma

B. IPAN

La République du Congo va organiser, du 14 au 21 août 2017, une caravane du cinéma congolais sous forme de cinéma itinérant.

C'est ce que rapporte une dépêche d'Adiac qui date du 11 juillet. Organisée par la maison Pedroscopta avec le soutien du Consulat général de France à Pointe-Noire, la 1^{re} édition de la caravane prévoit des réjouissances cinématographiques, des projections de films 100% Congo Brazzaville, des animations et des concerts.

Ce cinéma itinérant partira de Pointe-Noire jusqu'à Madingou la destination finale qui sera rallié le 20 août.

Auparavant des escales sont prévues à Hinda, le 15 août, Les Saras (Kouilou), le 16 août, Dolisie (Niari), le 17 août, Loudima, le 18 août, Nkayi, le 19 août, Madingou, le 20 août (Bouenza).

Cette caravane poursuit plusieurs objectifs, à savoir relancer le cinéma congolais par la promotion des films congolais ; créer l'attente dans les localités ; reconquérir le public qui aujourd'hui s'est détourné des productions audiovisuelles congolaises au profit des Novelas, Karachika, Bollywood, Hollywood ; recréer la dynamique et ressusciter l'espoir et l'envie de croire que le cinéma congolais, comme il y a 52 ans,



avec les Sébastien Kamba, le premier cinéaste congolais, Jean-Michel Tchissoukou ou Alain Nkodia.

« Tous les soirs, nous nous arrêterons dans les localités retenues pour animer, les sponsors en profiteront pour la promotion de leurs produits et services. Et au bout d'une heure, vers 19h on commence les projections, on explique le sujet, l'auteur, le contexte, et on laisse les populations découvrir le film. Ce sera par nuit deux courts métrages et un long métrage. Les projections prendront fin autour de 21h », a dit Massein Pethas, président de Pedroscopta.

Les organisateurs signalent qu'il y aura aussi une télé-réalité pour rendre compte au quotidien aux téléspectateurs comment le cinéma se passe dans les villages.

Kinshasa : tenue de la 3^{ème} édition du forum national des ministres et chefs de division du Genre

Faciliter la mise en place d'un mécanisme institutionnel qui permet d'impulser une vision nationale coordonnée en ce qui concerne l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Tel est l'objectif poursuivi par ce forum.

LUCIE NGUSI M.

Il s'est ouvert, le mercredi 12 juillet 2017 au Grand Hôtel Kinshasa, la 3^{ème} édition du forum national des ministres et chefs de division du Genre en RDC. En effet, c'est le gouvernement de la République, à travers le ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant qui organise ces travaux allant du 12 au 14 juillet 2017 à Kinshasa.

En présence des différentes personnalités du gouvernement dont la ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfant, le ministre d'État en charge des Relations avec le Parlement, Lisanga Bonganga, représentant le Premier ministre, a procédé au lancement officiel des travaux de la 3^{ème} édition de ce forum.

Dans son mot de circonstance, la ministre du Genre, Mme Chantal Safu, a indiqué que la RDC est résolument engagée dans la lutte pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

et la parité homme-femme 50/50 à l'horizon 2030. En cela, a-t-elle précisé, plusieurs efforts sont en train d'être concrétisés pour réaliser cet engagement à travers différentes résolutions, entre autres, la résolution 1325, la réforme du code de la famille, et tant d'autres.

Pour concrétiser cette volonté politique, a fait savoir Mme Safu, son ministère a élaboré la politique du Genre en 2009, une stratégie nationale de lutte contre les violences sexuelles et celles basées sur le genre. La ministre du Genre a émis le vœu de voir ce forum devenir effectivement un cadre de réflexion, d'orientation pour l'atteinte de l'objectif 50/50.

La représentante de l'Onu femmes, Mme Awa Ndiaye a, pour sa part, indiqué que ce troisième forum, comme les deux précédents, souligne la détermination et la ferme volonté des autorités congolaises de placer les questions de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, de la protection des femmes, des jeunes filles et des enfants contre les violences sexuelles et celles basées sur le Genre au cœur des priorités nationales et provinciales. Ce troisième forum, a-t-elle pré-

cisé, intervient dans un contexte particulier. En effet, dans le domaine humanitaire, la RDC fait face à une récurrence de crises diverses, qui occasionne des déplacements internes massifs estimés à 3,7 millions des personnes en majorité constituée des femmes et des enfants.

La situation dans le grand Kasai, le Tanganyika, le Nord et le Sud-Kivu, conduit vers de nouveaux défis à relever en ce qui concerne la situation de la femme et de la jeune fille. Dans le domaine politique, la RDC est engagée dans son troisième cycle électoral avec actuellement l'enrôlement des électeurs. Il faut dire que dans ce domaine, les défis de la représentativité et de la participation des femmes sont énormes notamment la non application des mesures de facilitation, l'absence des mesures contraignantes pour l'alignement des femmes sur les listes des partis politiques, les normes culturelles, économiques, nécessitent une grande attention et soutien du gouvernement, en général, et des ministères en charge du Genre, en particulier.

Avec environ 9% de femmes à l'Assemblée nationale et 5% au Sénat, la RDC se classe 167^{ème} en matière de

représentation des femmes. Dans le domaine sécuritaire, les femmes et les filles sont exposées à des violences physiques et sexuelles exacerbées par des tensions intercommunautaires, politiques, sociales et économiques. Dans le domaine social, la pauvreté, la mortalité maternelle et infantile, la scolarisation des filles et des garçons, sont autant des défis auxquels la population doit faire face. Tout ceci interpelle et appelle à la vigilance.

Pour rappel, lors du 1^{er} forum national des ministres et chefs de divisions provinciales en charge du Genre, organisé à Kinshasa du 24 au 26 février 2015, une feuille de route commune avait été élaborée portant sur les 5 thématiques retenues, notamment la participation politique des femmes et le leadership féminin ; l'autonomisation économique de la femme ; la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le Genre ; la lutte contre le mariage précoce ; enfin, la situation des femmes en rapport avec la paix et la sécurité.

Il sied de noter que les participants aux deux premiers forums ont recommandé « l'institutionnalisation de ce forum national au moins une fois l'an.

Marché des changes : le franc congolais franchit le cap de 1600 le dollar américain

O.K

La dégringolade du franc congolais se poursuit sans désemparer. Face à la devise américaine, la monnaie nationale ne fait que se déprécier. Alors que les prévisions du gouvernement, arrêtées dans le cadre de l'élaboration de la loi des finances 2017, prévoyaient à fin décembre 2017 un dollar américain contre 1 600 franc congolais, le marché des changes a décidé autrement. Un dollar américain se changeait donc contre 1 600 CDF au parallèle hier mercredi 12 juillet à Kinshasa. Une situation qui risque de tout bouleverser, surtout quand on sait que le budget 2017 voté à la mi-juin avait été élaboré sur le taux de 1 425 CDF pour 1 USD. A moins d'un mois, un indicateur du cadrage macro-économique, le taux de change, est battu en brèche.

A la Banque centrale du Congo (BCC), les statistiques indiquent que sur le marché des changes, le dollar américain s'est négocié à 1.507,78 CDF à l'indicatif et à 1.545,30 CDF au parallèle au cours du mois de juin. Ainsi, d'un mois



à l'autre, le franc congolais s'est déprécié de 4,5 % à l'interbancaire et de 6,0 % au parallèle.

Dans un communiqué publié à l'issue de la réunion du Comité de politique monétaire (CPM), la BCC s'est dite très préoccupée par la persistance de cette situation dont la solution durable implique la mise en œuvre des mesures budgétaires et structurelles courageuses afin de réduire les pressions de la liquidité sur le marché et accroître l'offre domestique de devises.

Sur le marché de biens et services, le mois de juin 2017 a été marqué par la plus forte accélération du rythme de formation des prix intérieurs de l'année, affichant un taux d'inflation de 7,4 %, venant de 3,0 % au mois de mai. En cumul annuel, l'inflation s'est établie à 20,8 % contre 1,1 % à la période correspondante de 2016.

En glissement annuel, l'inflation est ressortie à 32,9% contre une cible de 7,0% à fin décembre 2017.

Concernant les finances publiques, l'exécution des opé-

rations financières de l'Etat au mois de juin 2017 s'est soldée par un déficit de 111,20 milliards de CDF contre un déficit programmé de 13,5 milliards. Par la même occasion, le Comité de politique monétaire a noté que les prévisions du cadrage macroéconomique anticipent une croissance de l'économie congolaise de 3,1% en 2017.

Selon l'approche de la valeur ajoutée, indique la BCC, l'activité économique serait soutenue par le secteur primaire, avec une contribution à la croissance de 2,14 points, suivi des secteurs tertiaire et secondaire respectivement pour 0,82 point et 0,1 point.

Suivant l'approche par l'emploi, l'Institut d'émission indique que la demande globale reste soutenue par la demande intérieure à hauteur de 1,6 point de croissance et la demande extérieure nette pour 1,5 point. « Cette tendance à l'amélioration est également confirmée par le solde brut d'opinion des chefs d'entreprises qui s'est nettement redressée, se situant à - 3,8 % contre - 9,3 % au mois de mai », indique le communiqué.

APOSTROPHE

Deux millions, SVP

BEN CLET



Deux millions de dollars ! Telle est la cagnotte exigée, à titre de rançon, par quatre «bad boys» - un Congolais, un Camerounais et deux Mozambicains - pour libérer leur otage, Ritesh Hemnani, un jeune homme d'affaires indien de Kinshasa.

Selon le porte-parole de la Police nationale qui s'adressait, le 10 juillet 2017 à la presse, l'Indien a été enlevé sur son chantier le 20 juin à 9h30. Il a été séquestré, 18 jours durant, dans une résidence située au quartier Jamaïque, à Kintambo.

Pour faire diversion, les criminels avaient imaginé un stratagème consistant à dépêcher un membre de l'équipe à Goma, avec pour mission de lancer l'opération de harcèlement sur la famille de Ritesh à Kinshasa. Dans ses communications, cet «envoyé spécial» menaçait de tuer Ritesh si sa famille ne versait pas deux millions de dollars.

Aussitôt informés, les limiers de la Police se sont engouffrés dans le dédale pour rapidement géolocaliser le «téléphoniste rançonneur» : Goma. Interpellé, ce foutu Congolais s'est mis à table en livrant les contours de l'arnaque manquée.

Est-ce que Ritesh est un cas isolé ? Je crois le contraire. Rappelons les enlèvements des autochtones et des employés des ONG internationales, suivis des demandes de rançon, à Beni-Butembo, au Nord-Kivu. Des enlèvements en Ituri. L'enlèvement récent au Sud-Kivu des 21 camionneurs tanzaniens et 3 kenyans. L'enlèvement des employés d'une société minière au Maniema. L'enlèvement des religieux au Kasai.

Le cancer des enlèvements, avec demande de rançon, est en phase de métastase. Il vient se greffer sur un contexte politico-économico-social délétère. La RDC avance, à petits pas, vers la criminalité transfrontalière. Bokeba !